

La Vie Brocoise

Revue bimestrielle (6 parutions par an : février - avril - juin - août - octobre - décembre)

MAI-JUIN 2023

N° 3



(Photo : Henri Favre)

SOMMAIRE

- 2 Mémento
- 3 « Chroniques brocoises » - le livre du 50^e anniversaire de *La Vie Brocoise*. Messe à la Dent de Broc
- 4 Nous a quittés dernièrement
- 5-13 Procès-verbal de l'assemblée paroissiale ordinaire du 24 avril 2023
- 15-16 Commune de Broc, informations
- 17-21 Procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 7 février 2023
- 22 Programme d'activités pour les Senior+ 2^e semestre 2023
- 24-25 Parcours d'une Brocoise en Suède
- 27 Le village de la paix : du durable et du concret !
- 28-29 La Lyre de Broc, L'Harmonie paroissiale d'Estavannens et leur corps de cadets en concert
- 30 Trail de la Dent de Broc
- 31-33 Carnet de bord
- 34 Dates de clôture de rédaction 2023
- 35 La page des jeux
- 36 Il y a 75 ans, en 1948 ! Clôture de rédaction



PAROISSE DE BROC

Conseil de Paroisse :

Mme Karine Barthélemy, présidente 078 940 76 30

Secrétariat :

Centre paroissial, rue des Écoles 7, 1636 Broc
026 921 90 98

E-mail : paroissebroc@bluewin.ch

Heures d'ouverture du secrétariat : Mardi 9h–11h

Cure des Marches : 026 921 17 19

UNITÉ PASTORALE NOTRE-DAME DE L'ÉVI

Curé modérateur : Abbé Joseph Gay
026 921 21 09

Secrétariat : Rue de l'Église 18
1663 Gruyères
026 921 21 09
secretariat@upndevi.ch

Horaire du secrétariat : Mardi–mercredi – jeudi
08h30 – 11h30 et 13h30 – 17h

L'Unité pastorale Notre-Dame de l'Évi comprend les paroisses de :

Bas-Intyamou (Enney – Estavannens – Villars-sous-Mont) – Botterens (avec Villarbeney) – Broc (avec Les Marches) – Crésuz (avec Châtel-sur-Montsalvens) – Grandvillard – Gruyères (avec Epagny – Pringy – Moléson-sur-Gruyères) – Le Pâquier – Paroisse Saint Martin Haut Intyamou (Albeuve avec Les Sciernes - Lessoc – Montbovon – Neirivue) – Val-de-Charney (Cerniat – Charney).

HORAIRE DES MESSES

À L'ÉGLISE DE BROC

Samedi : 18 h Messe
Vendredi : 8 h 30 Chapelet
9 h Messe

Renseignements au secrétariat de l'Unité pastorale

À LA CHAPELLE DES MARCHES

Dimanche : 10 h 30 Messe
(Adoration silencieuse de 14 h à 16 h
le 2^e et dernier dimanche du mois)
Mardi : Confession à 14 h 30, messe à 15 h
Jeudi : Confession à 14 h 30, messe à 15 h
Samedi : 08 h 30

Renseignements à la cure des Marches - 026 921 17 19

À LA CHAPELLE DU FOYER "LA ROSE DES VENTS"

Mercredi : 17 h Messe



COMMUNE DE BROC

ADMINISTRATION

Commune de Broc - Bourg de l'Auge 9 - 1636 Broc

www.broc.ch

Secrétariat/Conseil

commune@broc.ch

026 921 80 10

Contrôle de l'habitant

controlehabitant@broc.ch

026 921 80 10

Caisse

finance@broc.ch

026 921 80 11

Heures d'ouverture

lu-je 10h-12h/13h30-17h

ve+veilles de fêtes : 10h-12h/13h30-16h

Syndic :

M. Claude Cretton

079 456 66 18

École : Directeur

M. Stéphane Sudan

026 921 37 47

AES Timoun : Responsable

Mme Patricia Ruelle

077 521 00 91

aes.timoun@gmail.com

Service des curatelles Haute-Gruyère :

Rue du Bourg de l'Auge 9 - CP 15 - 1636 Broc 026 921 80 18

curatelles@hautegruyere.ch

Entente intercommunale :

Permanence téléphonique :

Bas-Intyamou, Broc,

Grandvillard, Gruyères,

Haut-Intyamou, Le Pâquier

lu : 8h30-11h30 et 14h-16h30

ma-me-je : 14h-16h30

ve : 8h30-11h30 et 14h-16h

DÉCHETTERIE

HORAIRE D'ÉTÉ du 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi 17h-19h

Mercredi 13h-16h

Vendredi 17h-19h

Samedi 10h-12h / 13h-16h

A l'exception des jours fériés : Vendredi saint - Fête nationale - Assomption

HORAIRE D'HIVER du 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi 13h-19h

Samedi 10h-12h / 13h-16h

A l'exception des jours fériés : Toussaint - Immaculée Conception - Noël - Nouvel An...

POSTE DE BROC

Ouverture :

0848 88 88 88

lu-ve 8h à 11h / 14h à 18h

(le samedi de 8h30 à 11h)

SOS

Poste de gendarmerie 026 305 87 88

Police 117

Pompiers 118

Service des eaux 079 433 23 08

Service des routes 079 433 23 07

Service des forêts 079 433 23 06

Pharmacie Benu 026 921 26 26

Pédicure : Chr. Durla 026 921 33 79

Médecins :

Dr F. Cauden 026 921 26 36

Dr M. Sidler 026 921 39 69

Cabinet dentaire :

Dr G. Thiry et Dr F.-X. Drion 026 921 28 28

Ambulance : 144

Hôpital Sud Fribourgeois, Riaz : 026 306 40 00

Pompes funèbres de la Gruyère :

J.-M. Savary 026 921 20 22

LA VIE BROCOISE

» « CHRONIQUES BROCOISES »
LE LIVRE DU 50^e ANNIVERSAIRE DE LA VIE BROCOISE



Avec l'aimable participation de :

RAIFFEISEN groupe 

Cesa
RÉALISATIONS PUBLICITAIRES


GRAFISA SA



Paroisse de Broc
Commune de Broc

En vente :
au kiosque La Marmotte à Broc
et au Musée grüerien à Bulle.

Sur commande :
redaction@laviebrocoise.ch

LA VIE PAROISSIALE

» MESSE À LA DENT DE BROC



**Messe
à la
Dent de Broc**



**animée par la
Maîtrise paroissiale**



La célébration sera suivie de notre traditionnelle soupe de chalet.

En cas de météo incertaine, une affiche à l'église indiquera si la messe est maintenue ou non.

NOUS A QUITTÉS DERNIÈREMENT



† **Madame Marie Maradan,
née Baechler**

Marie Maradan-Baechler, dite Miggi, s'est endormie paisiblement le vendredi 17 mars 2023, dans sa 81^e année, entourée de l'amour et de la présence de sa famille, accompagnée par les prières de l'Eglise.

La célébration du dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille et des proches.



*A la famille et
aux proches
de la défunte,
La Vie Brocoise
témoigne toute sa
sympathie.*



Pompes funèbres de la Gruyère
Rue Montsalvens 12, 1636 Broc
Service jour et nuit

Natel 079 446 13 07 - Tél. 026 921 20 22 - 026 921 16 26

E-mail : pompes.funebres@bluewin.ch Fax 026 921 37 26

SERVICE D'INCINÉRATION • FORMALITÉS • CONTRAT DE PRÉVOYANCE

Nous assurons aux familles en deuil : dignité, respect et discrétion

Gerbes – arrangements floraux – couronnes

FLEURISTE
PRÉ-FLEURI

J.-M. Savary

1636 **BROC** Tél. 026 921 16 26

Horaires d'ouverture

de 8 h à 12 h – 13 h 30 à 18 h 30

samedi fermeture à 16 h

dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h



Pense Au Bois Sàrl

S.Gassmann 079 727 12 65

F. Kolly 079 613 89 12

- MENUISERIE
- CHARPENTE
- RENOVATION

www.penseaubois.ch



www.dally.ch

Dallybureau
... a la salle à manger qu'il vous faut

Bulle - 026 912 16 70

EXPO - Vuadens

L'entreprise forestière Genoud Frères Sàrl est à disposition pour tous travaux d'élagages, abatage, tailles de haies vives. Ainsi que constructions de murs de soutènements en blocs, poutres en chêne non traitées etc.



**Vous pouvez nous contacter au
079 417 38 05 Genoud Marial ou
079 352 14 66 Genoud Damien.**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2023

Lieu, heure :	Centre paroissial, 20 heures
Présidence :	M. Sébastien Murith, Président de Paroisse
Scrutateurs :	Mme Hélène Raigoso et M. Charles Rochat
Excusés :	Mmes Monique Landry, Anita Théraulaz, Viviane Feijoo, Stanka Daf-flon, Monique Hayoz, MM. Stéphane Rosset et Jean-Marc Théraulaz
Présents :	27 paroissiennes et paroissiens habilités à voter
Majorité absolue :	14 voix

Cette assemblée a été convoquée par affichage au pilier public, insertion dans la Feuille officielle du canton de Fribourg n° 13 du 31 mars 2023 ainsi que par l'envoi d'un tous ménages.

Monsieur le Président a le plaisir d'ouvrir cette assemblée. Que ce moment d'échanges vous apporte un aperçu des affaires paroissiales et des instants de convivialité.

Toutes les personnes présentes peuvent participer comme pouvoir législatif, à l'exception de notre secrétaire, Mme Sandra Camélique Guanter et de M. l'abbé Julien Toulassi que l'on salue.

Tractanda

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14 avril 2022
- 2) Comptes 2022
 - présentation
 - rapport de la commission financière
 - approbation
- 3) Budget de fonctionnement 2023
 - présentation
 - rapport de la commission financière
 - approbation
- 4) Budget d'investissement 2023
 - Sonorisation de l'église
 - présentation
 - rapport de la commission financière
 - approbation
- 5) Nomination de la Commission financière pour la législature 2023 – 2028
- 6) Nomination d'un candidat à l'élection des représentants des paroisses à l'Assemblée de la Corporation ecclésiastique catholique
- 7) Parole à la Fondation du rectorat de Notre-Dame des Marches
- 8) Informations pastorales
- 9) Divers

Au terme de la lecture du tractanda, M. William Horner intervient: comme demandé à plusieurs reprises, il souhaite que le verso de la convocation contienne des éléments financiers et quelques explications afin que

les paroissiens puissent s'imprégner des sujets qui seront discutés. M. le Président remercie M. Horner de sa remarque dont le Conseil paroissial avait auparavant discuté en séance. Comme les chiffres ne concernent pas les non-catholiques, il avait été décidé de ne pas les mentionner au dos du tout-ménage.

De l'avis de M. Bernard Comte, M. Horner a entièrement raison: la Paroisse ne privilégie pas les paroissiens en choisissant cette voie. Il faut être attentif également à ceux qui ne sont pas contribuables. M. Sébastien Murith oppose à cet argument un souci de confidentialité et indique que les comptes sont consultables au secrétariat paroissial. Cette information figurera à l'avenir sur la convocation.

Puisqu'il n'y a pas d'objection ou d'autre remarque sur le mode de convocation ou sur le tractanda, cette assemblée est donc validée et peut être poursuivie selon l'ordre du jour prévu.

M. le Président passe la parole à M. l'abbé Julien Toulassi pour placer cette assemblée sous le signe de la prière.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14 avril 2022

Ce procès-verbal a été publié dans « *La Vie Brocoise* » n° 3/2022 et était en lecture au secrétariat paroissial. Le Président demande si néanmoins quelqu'un en désire la lecture ou souhaite apporter des remarques quant à sa rédaction. Comme ce n'est pas le cas, il est approuvé à l'unanimité, par mains levées avec remerciements à son auteure, Mme Sandra Camélique Guanter, pour son excellent travail. Un chaleureux merci est également adressé aux membres de « *La Vie Brocoise* » qui en assurent la diffusion.

2-3 Comptes 2022 et budget de fonctionnement 2023, présentation

Le Conseil paroissial est heureux de présenter des comptes équilibrés bouclant sur un bénéfice de CHF 2'993.86. Les comptes et le budget sont mis à disposition des paroissiennes et paroissiens sur papier et projetées à l'écran.

La parole est donnée à Mme Karine Barthélemy, trésorière paroissiale, qui, comme d'accoutumée et par souci de simplification, présente simultanément les comptes 2022 et le budget de fonctionnement 2023. A la fin de la présentation, les personnes présentes seront appelées à voter d'abord sur les comptes 2022 puis sur le budget de fonctionnement.

Comptes de fonctionnement

Comme mentionné précédemment, les comptes 2022 affichent un bon résultat avec un bénéfice de CHF 2'993.86 alors que le budget prévoyait un excédent de produits de CHF 419.00.

Le budget 2023 table sur un bénéfice de CHF 273.00. Les documents présentés appellent les commentaires suivants :

Administration générale

Le budget 2023 a été abaissé sur la base des chiffres des exercices précédents.

Impôts

La prudence reste de mise compte tenu des prévisions moins bonnes que par le passé. Au vu des récentes ou nouvelles constructions dans le village, le Conseil paroissial espère toutefois l'arrivée de nouveaux paroissiens.

Autres immeubles du patrimoine

Il s'agit de la cure et des deux chapelles ardentes.

Salaires

Le budget 2022, qui prévoyait un montant de CHF 112'400.00, a bien été respecté puisqu'on arrive à CHF 105'465.55 de dépenses. On reste dans la même perspective pour 2023 avec un budget légèrement supérieur à CHF 113'600.00 tenant compte du travail de l'archiviste, M. Charles Rochat que Mme Barthélemy profite de remercier au passage, de même que tous les employés de la paroisse pour leur excellent travail et leur disponibilité.

Charges de biens et services

Ce poste englobe toutes les charges relatives aux bâtiments, aux activités de la paroisse en général et aux installations de la paroisse. Le budget 2022 de CHF 167'850.00 a été respecté puisqu'on boucle sur un montant de CHF 163'894.10.

Cette année encore, différents travaux sont prévus à l'église, dont le remplacement des joints de la porte d'entrée, des sondes de régulation pour le chauffage, le traitement des tâches de rouille sur la façade et la peinture des grilles de métal.

Sans surprise, les charges de chauffage sont à la hausse. Les frais d'assurance sont également en augmentation en raison de la construction de la nouvelle chapelle ardente.

Le budget 2023 des charges des biens et services se monte à CHF 181'350.00.

Charges et produits financiers

Un amortissement complémentaire de CHF 80'000.00 sur la chapelle ardente a été réalisé sur les comptes 2022, sur recommandation de la CEC.

Charges liées

Les comptes 2022 bouclent sur un total de charges de CHF 195'961.05 pour un budget de CHF 212'500.00. Dans ce montant sont compris les frais de la caisse pa-

roissiale réadapté l'an dernier.

Parmi ces charges liées, on mentionnera les salaires des prêtres, laïcs, gouvernantes et secrétaires comptabilisés sous le poste « Caisse des ministères », ainsi que les contributions versées à la Corporation ecclésiastique catholique du canton de Fribourg (CEC). Pour plus de clarté, la péréquation financière de CHF 30'000.00, qui s'avère stable, est comptabilisée séparément.

Sur la base des informations reçues, la participation à l'Unité pastorale Notre-Dame de l'Evi a été portée à CHF 38'000.00 pour 2023, contre CHF 30'000.00 en 2022.

Le budget 2023 pour toutes ces charges liées se monte à CHF 203'000.00.

Mme Barthélemy profite d'adresser un grand merci à tous les groupes liés à la pastorale pour leur travail et leur collaboration.

Charges et produits financiers

Il s'agit des frais bancaires, des frais de poursuites, des dons et aides individuelles et des attributions aux réserves qui se sont montés à CHF 37'680.45 en 2022 pour un budget de CHF 43'450.00. Le budget 2023 est établi à CHF 41'050.00.

Impôts

En 2022, les produits se sont élevés à CHF 556'760.55 pour un budget de CHF 514'000.00. Les montants encaissés sur les personnes physiques sont inférieurs de CHF 14'500.00 au budget. L'impôt sur la fortune et l'impôt à la source sont également à la baisse. Par contre, l'impôt sur les prestations en capital est supérieur aux prévisions (CHF 20'815.50 pour un budget de CHF 8'000.00).

Le résultat de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales peut paraître étonnant. Il correspond en fait à un montant important enregistré par le canton qui est erroné et par conséquent corrigé dans le poste « Pertes sur débiteurs ».

L'impôt sur la fortune des personnes morales est à moins CHF 5'979.70 en raison de montants trop encaissés avant 2022.

Comme mentionné précédemment, les prévisions sont moins bonnes, ce qui incite le Conseil paroissial à rester prudent avec un budget 2023 de CHF 528'950.00.

A partir du budget 2023, la compensation de la réforme fiscale des entreprises PF17 est mentionnée séparément. Le montant a été communiqué par le Service cantonal des contributions.

Produits financiers

En 2022, ils se sont élevés à CHF 49'719.01 pour un

LA VIE PAROISSIALE

budget de CHF 48'300.00. Le budget 2023 se monte à CHF 48'600.00.

Les loyers encaissés sur la cure sont légèrement en-dessous du budget en raison d'une vacance lors du changement de locataires.

S'agissant des abonnements CFF, les résultats sont bons, contrairement à l'an dernier qui subissait encore les effets post-Covid.

Totaux

Des comptes 2022 ressort un bénéfice de CHF 2'993.86, alors qu'un bénéfice de CHF 419.00 avait été prévu. Le budget 2023 prévoit un excédent de produits de CHF 273.00.

Bilan

Le bilan au 31.12.2022 est de CHF 1'797'999.21. Comme vu plus haut, la fortune augmente de CHF 2'993.86.

Les dettes n'ont pas encore augmenté par rapport à la nouvelle chapelle ardente car le crédit sera finalisé en 2023, les liquidités à disposition nous ayant permis de payer les factures liées à la construction.

Les comptes 2022 et le budget 2023 sont récapitulés comme suit :

	Budget 2022	Comptes 2022	Budget 2023
Salaires	112'400.00	105'465.55	113'600.00
Charges de biens et services	167'850.00	163'894.10	181'350.00
Charges financières	25'681.00	100'484.55	38'277.00
Charges liées	212'500.00	195'961.05	203'000.00
Autres charges	43'450.00	37'680.45	41'050.00
Sous-total charges	561'881.00	603'485.70	577'277.00
Impôts	514'000.00	556'760.55	528'950.00
Autres produits	48'300.00	49'719.01	48'600.00
Sous-total produits	562'300.00	606'479.56	577'550.00
Résultat (bénéfice +, déficit -)	419.00	2'993.86	273.00

Le bilan se présente comme suit :

		au 01.01.2022	Doit	Avoir	au 31.12.2022
ACTIFS	Patrimoine financier	1'492'126.20	2'378'032.11	2'262'254.35	1'607'903.96
	Patrimoine administratif	141'811.05	57'343.70	9'059.50	190'095.25
Total de l'Actif		1'633'937.25	2'435'375.81	2'271'313.85	1'797'999.21
Fonds étrangers	Engagements courants	25'169.90	1'058'296.51	1'116'603.71	83'477.10
	Dettes	67'630.00	3'600.00	24'232.05	88'262.05
	Régularisations	81'604.25	189'575.50	304'686.35	196'715.10
	Réserves	617'479.95	50'000.00	17'018.00	584'497.95
Fonds propres	Fortune	842'053.15	-	2'993.86	845'047.01
	Total du Passif	1'633'937.25	1'301'472.01	1'465'533.97	1'797'999.21

M. le Président s'adresse à l'assemblée pour savoir s'il y a des questions ou des remarques.

M. Bernard Comte constate que CHF 50'000.00 ont été prélevés sur la réserve en faveur du Rectorat de Notre-Dame des Marches. Il s'étonne qu'une pareille dépense n'ait pas été prévue au budget et trouve la méthode un peu à la limite. Est-ce légal ? M. le Président informe que ce montant a été prélevé sur un fonds existant et versé au Conseil de Fondation pour la réfection de la cuisine de l'Abri des Marches, suite au changement de restaurateurs. Il précise que, chaque année, le fonds en question est alimenté de CHF 10'000.00 par la Paroisse. La provision est constituée pour ce genre d'événements. Pour répondre au complément d'information de M. Bernard Comte, M. Sébastien Murith indique que les bâtiments (chapelle, cure, abri et terrains adjacents) sont propriétés de la Paroisse. Ces biens sont mis à disposition du Rectorat qui assure la gestion matérielle, financière et administrative du site.

Les travaux susmentionnés étaient nécessaires pour répondre aux exigences du Service cantonal chargé de l'hygiène. Un changement de tenanciers ne se prévoit pas toujours mais nous sommes très contents d'avoir un restaurant dans l'état qu'il est actuellement. Le fonds précité a déjà été utilisé par le passé pour un changement de fenêtres sans demander l'avis de l'assemblée.

M. William Horner intervient pour proposer une diminution de la cote fiscale. Il s'explique : la Paroisse présente un bilan 2022 caractérisé par des réserves et des provisions élevées, ainsi qu'un capital important. En chiffres, cela représente 1,6 millions de francs, soit 90 % du total de la masse financière bilancielle. Parallèlement, elle dispose à ce jour d'une infrastructure de qualité et cela suite à de nombreux investissements de bon aloi, investissements amortis avec beaucoup de rigueur et de prudence.

Ces deux facteurs, particulièrement positifs il convient de le souligner, sont le fruit d'une gestion de qualité, louable et soucieuse d'assurer un équilibre sain et durable des finances.

Relevons qu'une telle situation émane aussi d'une fiscalité d'un certain niveau, avec pour conséquences des recettes constantes et élevées ; par exemple, sur les 30 paroisses gruériennes figurant au tableau 2015 des coefficients d'impôts, 13 (presque la moitié) ont un coefficient inférieur à Broc, 11 paroisses (dont Broc) un taux égal, et 6 plus élevé (généralement de petites unités – Montbovon, Bellegarde, Cerniat, etc). L'écart le plus important concerne Bulle. Quand un Brocois paie 100 francs, le paroissien bullois ne paie que 40 francs, soit deux et demie fois moins... pour apparemment les mêmes services.

Vu ce qui précède, M. Horner souhaite que le Conseil paroissial étudie une diminution de la cote fiscale, et cela dès l'année 2023. Il déclare avoir personnellement émis une telle demande par écrit, en date du 20 septembre 2022, et qui est restée sans réponse, si ce n'est un accusé réception.

M. le Président déclare que cette comparaison avec Bulle – La Tour revient souvent mais n'est pas tenable. Bulle compte plus de 25 000 habitants. Une baisse du coefficient a été évoqué en Conseil. Il faut être conscient qu'une diminution d'un centime correspondrait à 10 %.

M. William Horner maintient sa proposition, évoquant au passage l'amortissement de CHF 80'000.00 sur la nouvelle chapelle ardente. En continuant ainsi, on aura un jour que des provisions.

Revenant sur un manque de transparence évoqué par M. Horner, M. le Président répond que l'utilisation du montant de CHF 80'000.00 ainsi que celui de CHF 50'000.00 a été expliquée et justifiée au cours de cette assemblée. Nous disposons certes d'une belle chapelle mais, au niveau des liquidités, nous ne roulons pas sur l'or.

M. Bernard Comte appuie les dires de M. William Horner : la fortune et les fonds de la paroisse sont énormes (CHF 850'000.00 de fortune et CHF 600'000.00 de réserves) alors que de nombreux paroissiens ont du mal à joindre les deux bouts. A son avis, il faut utiliser cet argent. Pourquoi garder une pareille fortune ? Il insiste pour qu'une baisse d'impôts soit étudiée, faute de quoi de nombreux contribuables partiront. De son point de vue, les sorties d'Eglise sont toujours une affaire financière. La Paroisse doit vraiment faire un effort. A force de garder, on finira par tout perdre.

M. le Président en est conscient et confirme qu'une diminution des coefficients doit être étudiée par le nouveau Conseil paroissial cette année encore.

M. William Horner appuie cette résolution à mettre en œuvre dès 2023 et souhaite que cette étude d'une diminution fiscale soit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

Puisqu'il n'y a pas d'autres questions, M. le Président remercie Mme Barthélemy pour la clarté de ses explications et le temps consacré à la gestion et au suivi des finances paroissiales. Il remercie également notre caissière, Mme Christiane Oberson, pour la tenue méticuleuse et précise des comptes. Au terme de cette présentation, Mme Barthélemy tient à remercier Madame Christiane Oberson, caissière paroissiale, pour sa disponibilité, son professionnalisme et son excellent travail.

M. Murith passe la parole à Mme Valérie Devaud, secrétaire de la commission financière, pour son rapport sur les comptes 2022.

Rapport de la Commission financière sur les comptes 2022

Réunis le 30 mars dernier, les membres de la Commission financière, à savoir Mme Chantal Overney, Présidente, Mme Valérie Devaud, secrétaire, et M. Jean-Marc Horner, ont attesté de la parfaite tenue des comptes. Leur contrôle s'est déroulé en s'appuyant sur les recommandations de la Corporation ecclésiastique cantonale. Par la voix de leur secrétaire, ils félicitent Mme Christiane Oberson, caissière paroissiale, pour la qualité de son travail et sa disponibilité ainsi que le Conseil pour sa bonne gestion des affaires paroissiales. Les comptes de la paroisse apparaissent avec un bénéfice de CHF 2'993.86. Au vu de ce constat, la Commission financière propose à l'assemblée d'accepter ces comptes tels que présentés et de bien vouloir en donner décharge aux organes compétents.

Approbation

Au vote à mains levées, les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité.

M. le Président remercie la commission financière pour son travail méticuleux dans l'examen des finances paroissiales et l'assemblée pour la confiance témoignée.

Rapport de la Commission financière sur le budget de fonctionnement 2023

En date du 30 mars 2023 également, le budget a été examiné par les trois membres précités de la Commission financière. Après avoir reçu les explications de Mme Karine Barthélemy, responsable des finances, Mme Valérie Devaud, secrétaire, en fait un rapport favorable à l'assemblée et remercie le Conseil paroissial pour la bonne gestion des biens de notre communauté. Elle propose à l'assemblée d'accepter le budget d'exploitation tel que présenté, avec un excédent de recettes de CHF 273.00.

A l'issue de ce rapport, M. William Horner propose de réduire l'impôt sur le budget 2023. M. Sébastien Murith indique que la question sera étudiée pour 2024.

Approbation

Au vote à mains levées, le budget de fonctionnement 2023 est accepté à l'unanimité, avec une annotation quant à l'étude d'une baisse de l'impôt paroissial dans le courant de l'année en cours.

3. Budget d'investissements 2023

Sonorisation de l'église

M. Dominique Tissot explique que l'installation de sonorisation de l'église est vieillissante. Quelques re-

marques ont été formulées par des paroissiens qui entendent moins bien qu'auparavant.

Dans son rapport technique, M. Dominique Tissot indique que, avec le temps, les membranes des haut-parleurs manquent de souplesse. Le son ne se répartit pas uniformément et de l'écho se fait ressentir à de nombreux endroits dans la nef. Le système audio en lien avec les appareils pour malentendants sera également mis à jour.

Pour autant que l'investissement soit accepté, la sonorisation sera améliorée de la manière suivante :

- ✓ Suppression de toutes les enceintes dans la nef
- ✓ Sonorisation avec uniquement deux enceintes frontales
- ✓ Pression acoustique identique de la place avant à la place la plus éloignée de l'enceinte
- ✓ Enceintes actives paramétrables selon l'environnement acoustique et la profondeur de diffusion.
- ✓ Conservation de la diffusion indépendante pour la tribune et l'extérieur.

Le matériel remis à neuf est constitué de :

- Haut-parleurs pour la nef et la tribune.
- Mélangeur audio et amplificateur.
- 2 micros serre-tête, le micro à main et les émetteurs.
- Un amplificateur pour la boucle audio existante, celle-ci sera complétée par un système WIFI.

Les travaux de câblage et les réglages sont compris dans le montant du budget. Les trois micros col de cygne, le lecteur CD et le rack informatique seraient conservés.

M. William Horner pense que cet investissement est une nécessité. Il faudrait toutefois que le prêtre tienne compte du micro utilisé. M. Dominique Tissot répond qu'un micro serre-tête est prévu.

M. le Président passe ensuite la parole à notre responsable des finances, Mme Karine Barthélemy, pour le rapport financier. Le coût de cet investissement est de CHF 50'000.00, entièrement financé par les liquidités. Le taux d'amortissement est de 15 %, ce qui correspond à une durée de 7 ans.

Puisqu'il n'y a pas d'autre question, M. le Président passe la parole à Mme Valérie Devaud pour la lecture du rapport financier.

Rapport de la commission financière sur l'investissement « sonorisation de l'église »

Mme Devaud indique que les membres de la commission financière se sont réunis le 30 mars 2023 et ont examiné le budget des investissements 2023, pour l'objet susmentionné, à hauteur de CHF 50'000.00. Sur la base des détails donnés par Mme Karine Barthélemy,

responsable des finances, et par M. Dominique Tissot, responsable des bâtiments, et après avoir pris connaissance des rapports technique et financier, la Commission financière a décidé de donner un préavis favorable. Elle propose donc à l'assemblée paroissiale d'accepter le budget de cet investissement 2023, tel que présenté.

Approbation

A l'unanimité, le budget est accepté par mains levées.

M. le Président remercie ses collègues pour leur travail, la Commission financière pour son soutien et l'assemblée pour la confiance témoignée.

5. Nomination de la Commission financière pour la législature 2023 - 2028

Au terme de la législature 2018 – 2023, la Commission financière doit être renouvelée. Mmes Chantal Overney, Valérie Devaud et M. Jean-Marc Horner ont accepté de se représenter pour un nouveau mandat. M. le Président propose par conséquent à l'assemblée de leur accorder leur confiance pour une nouvelle période de cinq ans, ce qui est fait à mains levées à l'unanimité.

Au nom du Conseil paroissial, M. Sébastien Murith remercie chaleureusement ces trois personnes pour leur dévouement et leur travail.

6. Nomination d'un candidat à l'élection des représentants des paroisses à l'Assemblée de la Corporation ecclésiastique catholique

Au début de la législature 2023 – 2028, l'Assemblée de la CEC, composée de 60 membres, doit être renouvelée. Un ou une candidat.e doit être désigné.e pour la paroisse lors de l'assemblée de ce soir. Son nom est à communiquer à la CEC et au Conseil de gestion de l'UP, ce dernier étant l'organe qui élit les représentants des paroisses du cercle électoral parmi les candidats désignés par les différentes assemblées paroissiales. Jusqu'à maintenant, cet engagement était assumé par M. Stéphane Rosset.

Cette tâche représente 4 samedis matin de séances par année, 5 lors d'une année constitutive comme 2023. Les réunions qui ont lieu de toute manière sont celles du budget et des comptes. Les autres sont organisées si un sujet particulier doit être traité dans l'intervalle. L'UP Notre-Dame de l'Evi occupe au total 2 sièges à l'Assemblée.

Le Conseil de paroisse propose la candidature de M. Sébastien Murith, à moins qu'une personne ne souhaite se porter candidate. Puisque ce n'est pas le cas, l'assemblée approuve la candidature de M. Sébastien à mains levées et à l'unanimité.

7. Parole à la Fondation du rectorat de Notre-Dame des Marches

En tant que vice-président du Conseil de Fondation du Rectorat de Notre-Dame des Marches, M. Sébastien Murith a le plaisir de donner quelques informations sur le site :

Les finances du Rectorat sont saines. Au 31 décembre 2022, les comptes de la Fondation bouclent avec un bénéfice de CHF 2'077.60. La Fondation du Rectorat de Notre-Dame de Marches se porte donc très bien et peut voir l'avenir avec sérénité.

Suite au départ des sœurs, la Fondation a dû trouver des solutions pour assurer toutes les tâches qu'elles effectuaient. M. Stéphane Rosset a été engagé en tant que concierge et officie aussi en qualité de sacristain.

Un nouveau prêtre, le père Lapeyre, va venir résider à la cure des Marches tout prochainement. Il sera impliqué au niveau de l'UP et aura aussi pour mission d'assurer une présence sur le site.

Les travaux à la cure sont terminés.

A l'Abri des Marches, d'importants travaux ont été réalisés, comme évoqués précédemment. Les nouveaux tenanciers, Mme et M. Alexandra et Roy Maeder, ont pu ouvrir leur établissement le 1er mars 2023 et ils ont déjà une clientèle fidèle.

Des changements au niveau du Conseil de Fondation vont avoir lieu dans les prochains jours. En effet, le président actuel, M. Pierre-André Grandjean, va quitter le Conseil de Fondation. La présidence sera assurée par M. Sébastien Murith dès le 1er mai 2023. Un grand merci va à M. Grandjean pour les trois années passées en tant que président.

De plus, étant donné que des nouveaux conseillers paroissiaux ont été élus pour les cinq prochaines années, trois nouveaux représentants de la Paroisse vont rejoindre le Conseil de Fondation. M. Stéphane Corpataux ne s'étant pas représenté à la Paroisse, son mandat au sein de la Fondation s'achève au 29 avril 2023. Un grand merci à lui pour son travail, sa disponibilité et sa bonne humeur.

Les activités à venir sont :

- la brocante les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 mai.
- la journée des Amis le dimanche 7 mai, débutant par la messe chantée par l'Echo des Marches à 10h30.
- le pèlerinage de printemps qui aura lieu le mardi 9 mai à 14h30.
- le pèlerinage d'automne le mardi 12 septembre 2023.

M. Bernard Comte s'enquiert de savoir de quoi la pa-

roisse est responsable. Quel est le rapport exact entre la Paroisse et le site des Marches ? M. Sébastien Murith indique que le Conseil de Fondation du Rectorat est composé de neuf membres, dont trois représentants du Conseil de paroisse pouvant potentiellement prendre une fonction dans ce Conseil. La Paroisse est uniquement propriétaire des bâtiments. Le Conseil de Fondation du Rectorat est responsable du bon fonctionnement du site.

M. William Horner apporte un complément : connaissant bien M. Jean-Paul Bochud, le prédécesseur de M. Pierre-André Grandjean, il lui avait demandé que les comptes 2016, 2017 et 2018 paraissent dans le journal « La Vie brocoise », ce qui a été fait en mars 2019. Depuis, ce n'est plus le cas. M. Sébastien Murith indique que cette question figure à l'ordre du jour de la première séance qu'il présidera.

8. Informations pastorales

La parole est donnée à M. l'abbé Julien Toulassi.

Depuis un an, la vie pastorale a repris contrairement à la période covid 19 qui nous imposait le port du masque, le certificat sanitaire, les règles de distanciation, etc. Aujourd'hui nous nous réjouissons de ne plus vivre ces moments difficiles.

L'année dernière, nous avons eu la chance de célébrer la première communion, le sacrement de la Confirmation le 13 novembre présidée par Mgr Bernard Sonney, vicaire général pour le canton de Fribourg. Merci aux différents acteurs de ces célébrations qui ont contribué à la réussite de ces fêtes. Nous nous réjouissons pour la première communion de cette année, le samedi 3 juin à 17h00. La Fête-Dieu se déroulera le 8 juin à 9h30 et sera suivie de la procession.

Nous sommes heureux de vivre nos célébrations animées par l'Echo des Marches et la Maîtrise paroissiale. Une immense reconnaissance aux directeurs et aux membres. Merci aux membres du Conseil paroissial pour la bonne marche des affaires. Un merci particulier à M. Sébastien Murith pour le travail accompli durant son mandat, ainsi qu'à M. Stéphane Corpataux, également sur le départ.

La vie de notre Paroisse se déroule bien grâce à de nombreuses personnes. Merci pour le temps offert et vos prières dans le secret pour notre communauté. Des pensées vont à ceux qui ont vécu l'épreuve du deuil. Une minute de silence est demandée en mémoire de ceux qui nous ont quittés et pour leurs proches.

M. l'abbé Joseph Gay, curé modérateur, a souhaité transmettre un message dont M. l'abbé Julien Toulassi fait lecture. Deux événements douloureux qui l'ont touché personnellement en cette année pastorale l'ont

amené à des réflexions sur le défi que représente d'oser rappeler les vérités de la foi et l'importance d'une vie chrétienne vécue dans cette foi de l'Eglise. Il faut beaucoup de caractère pour ne pas se laisser aller à vouloir plaire aux hommes plutôt que de vouloir plaire à Dieu. C'est pourquoi les prêtres ont besoin des prières des paroissiens et paroissiennes pour les aider dans leur triple mission d'enseigner (faire aimer Dieu par l'enseignement de la Foi), de sanctifier (le faire croître dans le cœur des fidèles par le don des sacrements) et de gouverner (le faire rayonner par l'exercice de la charité). Or, M. l'abbé Joseph Gay doit avouer que le ministère devient parfois amer car il a tendance à basculer dans la gestion, bien que pastorale, de telle ou telle demande, en matière de concerts dans les églises ou de célébrations « à la carte ». Être confronté en première ligne à toutes sortes de requêtes de personnes éloignées de la foi et ne voyant pas que leur demande n'est pas ajustée est usant. Certes, il y a souvent de l'ignorance derrière mais quand cette ignorance demande d'être éclairée, alors quelle joie ! Ainsi il lui arrive parfois de rencontrer des personnes qui acceptent de cheminer pour avancer dans la foi. Ô mais quel bonheur ! Dans ces cas-là, il se sent vraiment comme prêtre. Car qu'est-ce qu'un curé au fond ? Curé vient de « cura » en latin qui signifie soin. Le curé est donc celui qui prend soin des âmes. Aussi, M. le curé modérateur veut remercier les personnes de son entourage, comme les conseillers de paroisse, mais aussi les membres de l'équipe pastorale et les secrétaires qui lui permettent de répondre plus pleinement à sa mission de curé en le soulageant des choses plus administratives. Il remercie également les personnes qui le soutiennent dans ses décisions pastorales car elles en voient les enjeux. Merci aussi aux personnes qui comprennent ses indications en matière de liturgie parce qu'ils savent que cela n'est pas une lubie du curé mais une obéissance à la liturgie de l'Eglise. Sa reconnaissance va aussi aux paroissiennes et paroissiens qui lui pardonnent ses manques de proximité avec eux alors qu'il aimerait vraiment prendre plus de temps pour eux. Rassurez-vous, il y a de la joie dans son ministère de prêtre auprès de vous.

M. le Président remercie M. l'abbé Julien Toulassi de son intervention.

M. Francis Aebischer complète en annonçant que la messe de la Pentecôte sera célébrée le samedi 27 mai à 18h00. La course des aînés se déroulera le mercredi 14 juin.

9. Divers

La parole est donnée à M. Dominique Tissot, conseiller en charge des bâtiments, pour un point sur les travaux réalisés ces derniers mois, à savoir :

- Le remplacement du gravier autour de la cure par un pavage de l'allée et de la place située derrière, côté terrasse.
- Remise en état, par un ébéniste, des portes d'entrée de l'église.
- Installation d'un meuble à la sacristie et d'un chauffe-eau.
- Réfection d'un escalier intérieur de l'église qui était fissuré.
- Travaux de peinture à l'entrée de l'église, au plafond, sur des corniches et deux murs suite à un dégât d'eau.
- Traitement préventif de la charpente en raison d'un début d'attaque de cirons.
- Peinture de la façade sud du centre paroissial.

Comme les personnes présentes à l'assemblée le savent peut-être, un nouveau conseil paroissial a été élu en avril. MM. Stéphane Corpataux et Sébastien Murith ne se représentant pas, il fallait trouver deux nouveaux candidats. La tâche a été ardue mais M. le Président a le plaisir de présenter le nouveau Conseil qui entrera en fonction dès l'assermentation, le 29 avril prochain. Il est composé de Mmes Karine Barthélemy, Véronique Schindler et Marie-Thérèse Page qui est présente ce soir et que nous saluons, ainsi que MM. Francis Aebischer et Dominique Tissot. La répartition des dicastères se fera lors de la séance constitutive le 4 mai et sera communiquée à qui de droit en temps voulu. D'avance merci à tous les cinq pour leur engagement et leur motivation ces cinq prochaines années.

La messe à la Dent de Broc aura lieu cette année le dimanche 27 août. Comme d'habitude, une affiche sera mise à l'église le jour-même de la célébration afin de confirmer la tenue de cette célébration en cas de météo incertaine. Toutes et tous sont les bienvenues à ce beau moment de partage, animé par la Maîtrise paroissiale, et qui se conclut par une soupe de chalet.

Avant d'ouvrir la discussion, le président sortant tient à adresser un mot à l'assemblée. Voilà déjà dix ans qu'il répondait favorablement au tout-ménage adressé par la Paroisse de Broc et qu'il intégrait le Conseil. Selon les dires de l'ancienne présidente, il n'y avait pas beaucoup de choses à traiter car de nombreuses choses avaient déjà été faites. C'est donc serein qu'il prenait la responsabilité du dicastère du social et pastorale puis de président de paroisse en janvier 2016. Il ne cache pas que la tâche qui l'attendait n'était pas si tranquille que ça. Lors de ces deux législatures, énormément de travail a été accompli par le Conseil paroissial. Il en cite quelques-unes comme le réaménagement de la cure en logement familial, la rénovation du clocher, la mise à jour (toujours en cours) des archives paroissiales, l'éclairage de l'église, la réfection d'une partie du toit de l'église, etc. Mais il y a un dossier qui lui tenait vrai-

ment à cœur et pour lequel il en avait fait son objectif principal en tant que président, la construction de notre nouvelle chapelle ardente. Mission accomplie !

De ces dix années passées au Conseil paroissial, il gardera d'excellents souvenirs, comme les courses des aînés, les messes à la Dent de Broc, les célébrations dans notre communauté, Les Fête-Dieu avec le tir au canon à 6h du matin, les Bene Merenti, les soupers de paroisse et tous les événements auxquels il a pu participer et qui lui ont permis de faire des connaissances précieuses et inoubliables. Il n'oublie pas non plus les nombreuses séances passées à gérer les affaires courantes de notre Paroisse. Quelques moments moins drôles ont aussi jalonné ces années, comme les contrôles à l'entrée des messes ou les séances à une distance de deux mètres en raison du covid. Mais il fallait passer par là pour le bien de tous.

Bien sûr, il y a les dossiers qui n'auront pas pu être achevés mais M. Sébastien Murith reste confiant en l'avenir. Il part le cœur léger et le sentiment du devoir accompli.

Avant de conclure, il aimerait remercier tous ses collègues des deux législatures pour leur soutien, leur travail et leur disponibilité. Sans eux, rien n'aurait pu être accompli. Merci également aux paroissiennes et paroissiens pour leur confiance.

S'associant à ses collègues, M. Francis Aebischer s'adresse tout d'abord à M. Stéphane Corpataux pour le remercier de tout cœur pour les innombrables services rendus et les moments passés ensemble. M. Corpataux a effectivement rejoint le Conseil paroissial en avril 2008 comme responsable des bâtiments, sous la présidence de M. Yves Gremion. Auparavant, il avait été engagé comme huissier en 2006. En 2013, il a repris le dicastère de la gestion du centre paroissial et la vice-présidence. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour l'avenir, ainsi qu'à sa famille.

Quant à M. Sébastien Murith, il a été assermenté le 13 avril 2013 et a pris le dicastère du social et de la pastorale, avant d'accepter la présidence en 2016 et le dicastère de l'administration générale, comme mentionné précédemment. Au nom du Conseil et de l'assemblée paroissiale, un tout grand merci est adressé à M. Murith pour son engagement. Nous lui souhaitons du plaisir à la présidence du Conseil de Fondation du Rectorat de Notre-Dame des Marches.

Un cadeau est remis à chacun des deux conseillers sortants.

Au terme de cette intervention, M. Francis Aebischer, conseiller de paroisse et sacristain, prend la parole pour remercier toutes les personnes avec qui il collabore, les prêtres, sa remplaçante Mme Almyre Biolley, Mme Hélène Raigoso, catéchiste, les membres du

chœur-mixte et son directeur, les dames de l'animation paroissiale, les lecteurs et auxiliaires de la communion, ses collègues du Conseil et la secrétaire.

La discussion est ouverte : M. Claude Cretton regrette la baisse à vitesse grand V de l'assistance lors de la messe à la Dent de Broc. A ses yeux, c'est une tradition à garder absolument. Il incite les personnes présentes à faire de la publicité autour d'elles au sujet de cette prestation liturgique. S'agissant de la Fête-Dieu, les Brocoises et Brocois sont habitués à entendre les coups de canon, la diane et la fanfare. Pour faire fonctionner le canon, propriété de la Commune mais exploité par la Paroisse, il faut bien évidemment de la poudre. L'année dernière, une trentaine d'appels téléphoniques ont été passés pour avoir les informations nécessaires à l'organisation de ces tirs et de nombreux échanges ont eu lieu avec la préfecture, les assurances, etc. Tout cela devient complexe. Finalement, la poudre a dû être achetée auprès de l'entreprise Dufaux SA à Granges-Paccot, à prix plein, soit CHF 600.00 pour six coups de canon. M. Cretton est sûr qu'il est possible d'en trouver ailleurs, à meilleur prix. Dans cette optique, il a pris les devants cette année en contactant des relations dans le domaine militaire car la Commune tient à garder cette tradition qui n'existe plus qu'à Fribourg et à Broc. Dans la capitale cantonale, un problème éthique a été soulevé l'an passé. M. Claude Cretton ne pense pas que ce soit le cas à Broc. Il remercie les personnes qui s'engagent pour maintenir cette tradition. Nous avons la chance d'avoir des canonniers, MM. Stéphane Doutaz et Pierre-Alain Page qui s'acquittent volontiers de cette tâche.

M. Stéphane Corpataux prend la parole pour remercier M. Sébastien Murith d'avoir accepté de reprendre la présidence du Conseil de Fondation du Rectorat de Notre-Dame des Marches où il fera un bon travail. Il remercie

également ses collègues du Conseil et l'assemblée paroissiale pour la confiance témoignée.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président termine cette assemblée en remerciant l'équipe pastorale de notre Unité Pastorale, emmenée par notre curé modérateur M. l'abbé Joseph Gay, le personnel paroissial pour l'excellent travail fourni tout au long de l'année, M. Charles Rochat pour son aide précieuse dans la conservation des archives, les membres du Chœur paroissial l'Echo des Marches, de la Maîtrise, les lecteurs, le Conseil de Fondation du Rectorat des Marches, le groupe d'animation paroissiale, les membres du Conseil communal pour la bonne collaboration entretenue entre d'année en année et tous les groupes paroissiaux qui œuvrent tout au long de l'année.

Un grand merci également à vous tous qui, par votre présence, démontrez votre intérêt pour notre communauté paroissiale.

Au nom du Conseil paroissial, M. Sébastien Murith souhaite à chacune et chacun une belle fin de soirée et remercie l'assemblée de son attention. Il est temps maintenant de clore les discussions et de partager une petite agape.

La séance est levée à 21h35.

Au nom du Conseil paroissial de Broc

La Secrétaire



Le Président

Sandra Camélique Guanter

Sébastien Murith

Broc, le 27 avril 2023



Nous sommes proches de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.

Bastien Ecabert, conseiller en assurances, M 078 663 17 97, bastien.ecabert@mobiliere.ch

Agence générale Bulle
Jacques Yerly
T 026 916 10 40
bulle@mobiliere.ch

la Mobilière

mobiliere.ch

EBENISTERIE • RENOVATION
AGENCEMENT D'INTERIEUR

MCM

M.CLERC ET FILS SA
1636 Broc

Tél. 026 921 16 37 Fax 026 921 28 53

CLEFS de LYS SA Serrurerie

- Service de clés
- Dépannage
- Remplacement de cylindre
- Sécurités diverses
- Coffre-fort

service@clefsdelys.ch
www.clefsdelys.ch

Rue Alexandre Cailler 6
1636 Broc

026 919 53 60



A vendre jeu d'échecs

Très beau jeu d'échecs
Grandeur du plateau: 51 cm
Avec 2 tiroirs pour ranger les
pièces sculptées en bois de
rose...

Provenance : Madagascar
Prix : Fr. 300.00



vélo-ski service

Ivan Nemcik

- Entretien et réparation des vélos et des skis
- Montage de vélo à la carte - route, gravel, VTT
- Revendeur des marques Ridley et Corratec

Place du Parc 4 - 1636 Broc
026 535 72 49 - 079 463 99 27

www.velo-ski.ch

info@velo-ski.ch

**Andrey
Cycle shop**

Nos années d'expérience
à votre service

Since
1976

GRAFISA SA

Annemarie Schlup

Plan des Marais 29 • 1642 Sorens
tél. 026 921 16 20 ou 079 326 97 24



FIDUCIAIRE DE LA TOUR SA

Conseils financiers, comptabilités,
salaires et déclarations fiscales

Rue Alexandre Cailler 4 | 1636 Broc
T. 026 919 65 10 | F. 026 919 65 19
info@fdlt.ch | www.fiduciaire-de-la-tour.ch

Hotelpplan

A votre disposition

AGENCE BULLE - GRUYÈRE CENTRE

Barbara Thiémard Liaudat
barbara.thiemard@hotelpplan.ch
026 919 20 00

RAIFFEISEN



FERMETURE ESTIVALE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE



A l'occasion des vacances d'été, l'administration **est fermée du**

lundi 31 juillet 2023
au
vendredi 4 août 2023.

La reprise est fixée au lundi 7 août 2023.

En cas d'urgence, les adresses mail ci-dessous restent accessibles durant cette période :

- commune@broc.ch
- controlehabitant@broc.ch
- impot@broc.ch
- technique@broc.ch
- finance@broc.ch

Juin 2023

Le Conseil communal

TONTE DU GAZON



Selon le Règlement communal de police, les gazons ne doivent pas être tondu

- entre 12h00 et 13h00,
- le soir après 20h00,
- le samedi avant 9h00 et après 17h30,
- les jours fériés et le dimanche.

Juin 2023

Le Conseil communal

iGRUYÈRE

iGruyère

Retrouvez vos informations communales désormais aussi sur le web !

igruyere.ch

Pour ses 2 ans, iGruyère arrive sur le web et l'application mobile fait peau neuve !

Plus moderne, plus rapide, plus efficace et plus proche de vous !

Téléchargez dès maintenant iGruyère !

App Store Google Play

arg Jobby



LES SÉNEÇONS : UNE FAMILLE INQUIÉTANTE

Des espèces végétales problématiques pour l'agriculture ont profité des pratiques "environnementalistes" et de la rationalisation du travail pour s'étendre dans les prairies, bords de routes et/ou de voies de chemin de fer. Parmi elles, celles appartenant à la famille des séneçons.



Exemples : *herbe de Saint-Jacques* et *séneçon à feuilles de roquette* (les plus fréquentes), *séneçon des Alpes*, *séneçon aquatique* (rare)

Description de l'herbe de Saint-Jacques :

présence = prairies plutôt sèches

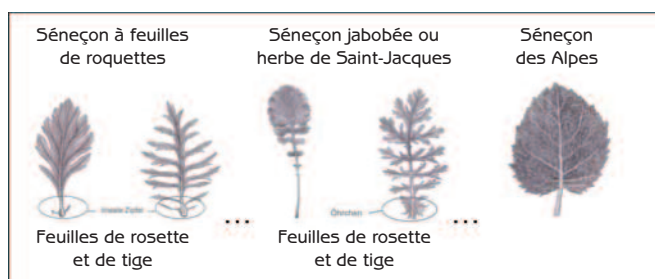
plante bisannuelle (parfois pluriannuelle)

hauteur = 30 à 100 cm

fleurs = jaunes, fin mai à août (*séneçon à feuilles de roquette* commence plus tard)

feuilles = voir schéma pour distinguer les différentes espèces

N. B. : Confusions possibles avec le millepertuis ou la crépide bisannuelle qui ne sont pas toxiques.



Toxicité :

Toutes les parties de la plante sont toxiques, mais les fleurs ont les concentrations les plus élevées. C'est au stade rosette que les risques d'intoxication sont les plus élevés, car le bétail les consomme parfois sans discernement. Les substances toxiques sont des alcaloïdes (pyrrolizidine) qui ne sont pas détruits par l'ensilage ou le séchage. Ils s'accumulent dans le foie, et peuvent aisément provoquer la mort, même plusieurs mois après l'ingestion. Les bovins et les chevaux sont sensibles : il faut observer entre autres des pertes de poids, de l'anémie, ou des diarrhées anormales. Les moutons peuvent plus ou moins détoxifier la substance. En cas de diagnostic tardif, il n'y a pas beaucoup d'espoirs de récupérer l'animal.

Comment pâturer ?

En cas de présence massive, il faut pâturer avec prudence : éventuellement, éviter de pâturer ces parcelles au printemps lorsque la plante est encore en rosette. Dès la montaison, le bétail l'évite généralement à cause de l'odeur et de la dureté de la tige.

Comment limiter leur expansion ?

Ne pas laisser grainer les plantes, en fauchant ou en arrachant les plantes isolées ou les refus, puis en les évacuant de la parcelle. Une pâture rapide et précoce au printemps aide également à densifier la prairie. Les herbicides comme Ally Tabs ou ceux à base d'hormones (2,4-D, MCPA, MCPP, DICAMBA) s'avèrent assez efficaces en plante par plante et ils ménagent les graminées. Les traitements de surface sont déconseillés.





ASSEMBLÉE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2023

Présidence : Monsieur Claude Cretton, Syndic
Présences : 120 personnes, dont 116 citoyennes et citoyens actifs; majorité absolue 59
Excusés : Mesdames Suzanna Sciboz, Anette Cetinjanin-Leuzinger, Josiane Brügger, Erika Gremion et Messieurs Sébastien Murith, Noël Bugnard et Dominique Sudan.
Scrutateurs : Mesdames Stanka Dafflon et Joëlle Joye et Messieurs Gaston Horner, Roger Gremaud et Anthony Monney.

Monsieur le Syndic ouvre l'Assemblée ayant pour sujet principal la présentation d'un investissement, soit l'assainissement de la piscine communale.

Au regard des articles 9 de la Loi sur les communes (LCo) et 2 du Règlement d'exécution de la LCo (RELCo), toutes les personnes présentes peuvent participer comme pouvoir législatif, à l'exception de Mesdames Camille Fournel, Secrétaire communale adjointe, Christiane Oberson, Administratrice des finances ainsi que les deux représentants des bureaux d'architecture Monsieur Markus Gutknecht de Jenzer+Partner AG à Aarberg et Monsieur Alexandre Delley de deillon delley architectes SA à Bulle, qui présenteront les aspects techniques et architecturaux du projet de la rénovation de la piscine. Il signale également la présence de Monsieur Christophe Dutoit pour le journal La Gruyère et de Monsieur Stéphane Sanchez, pour le journal La Liberté.

La Secrétaire communale adjointe rédigera le procès-verbal. En vertu de l'article 3 de la LCo, la séance sera enregistrée; l'enregistrement sera effacé après l'approbation du procès-verbal par l'Assemblée suivante.

CONVOCATION – TRACTANDA

L'Assemblée a été régulièrement convoquée par une insertion dans la Feuille officielle du canton de Fribourg n° 4 du 27 janvier 2023, une convocation adressée par un tout-ménage et un avis au pilier public, ainsi que sur le site Internet.

1. Commission d'aménagement – Election d'un membre

2. Budget de la commune de Broc

- Investissement 2023
- Assainissement de la piscine communale
- Présentation travaux d'exécution CHF '700'000.-
- Rapport de la commission financière
- Approbation

3. Divers

La parole n'étant pas demandée, le déroulement de l'Assemblée se fera selon l'ordre du jour proposé.

1. COMMISSION D'AMÉNAGEMENT – ÉLECTION D'UN MEMBRE

Monsieur le Syndic relève qu'à la suite de la démission de Monsieur Noël Bugnard à la commission d'aménagement, un nouveau membre doit être élu pour la législature en cours. Cette commission est obligatoire et leurs membres sont élus en assemblée communale en début de législature. Le principe veut qu'en cas de démission, un nouveau membre soit nommé.

Le Conseil communal adresse ses remerciements à Monsieur Bugnard pour cette fonction occupée durant 22 ans. Monsieur Julien Horner, ingénieur HES, responsable des infrastructures routières et ferroviaires au Groupe E dès le 1^{er} mars 2023, est proposé pour le remplacer.

Aucune autre candidature n'étant proposée pour cette élection, Monsieur le Syndic soumet la proposition du Conseil communal à l'approbation de l'Assemblée qui accepte l'élection de Monsieur Julien Horner à l'unanimité et par applaudissements.

2. BUDGET DE LA COMMUNE DE BROC

- Investissement 2023
- Assainissement de la piscine communale
- Présentation travaux d'exécution CHF 6'700'000.-
- Rapport de la commission financière
- Approbation

Monsieur le Syndic rappelle que Broc est en pleine transition et le district de La Gruyère en pleine expansion, avec particulièrement son nouveau plan directeur récemment approuvé. Avec la construction de la H189, Broc a vu son nombre d'habitants bondir et ce n'est pas terminé avec l'arrivée du Regio Express de Berne, notamment. De nombreuses habitations sont en cours de réalisation ou en phase de planification. De plus, il existe encore un réel potentiel de densification. De nombreux projets ont été lancés ces dernières années :

- Le complexe sportif de la Plaine des Marches (CSPM), inauguré en octobre 2021.
- L'assainissement énergétique des bâtiments communaux, en cours.
- L'assainissement de la route cantonale et ses abords, incluant les phases Valtraloc 1, 2 et 3 avec la mise en séparatif des eaux, en cours.
- La création de zones 30 km/h, en phase terminale.
- La rénovation de routes alpestres, en cours.
- La réalisation du plan des mesures du Plan Général des Eaux Usées, en cours.
- La valorisation du secteur Biffé, secteur ancienne Coop, en cours.
- Le programme « Bulle » des TPF, avec l'arrivée du Regio Express et la création de nouvelles gares ferroviaires et routières, en cours.



- Le projet du parc Cailler, en phase de planification.
- La réalisation d'un nouveau bâtiment scolaire en planification.

De par sa position stratégique au cœur de la Gruyère, le village de Broc, situé sur l'axe touristique Moléson – Gruyères - Parc Cailler – Charmey - Jaun, est appelé à jouer un rôle prépondérant dans la Gruyère du futur.

Par conséquent, il est indispensable de repenser l'avenir de la piscine communale. En effet, âgée de 60 ans bien sonnés, elle mérite toute l'attention. Elle fait partie de l'ADN brocois, une véritable institution et son utilité correspond à un besoin déterminé. Le Conseil communal s'est penché sur cette vénérable dame qui mérite une cure de jouvence. Elle pourra alors s'intégrer sur le site du CSPM sans rougir. Le 12 avril 2021, l'Assemblée communale avait accepté à l'unanimité un crédit de CHF 190'000.-, pour l'étude de sa rénovation. Ce soir, il est proposé un investissement de CHF 6'700'000.- pour les travaux d'exécution.

La présentation qui suit s'articule en 3 étapes :

- Le message technique
- Le message financier
- Le rapport de la commission financière

Les questions de l'Assemblée seront posées à la fin.

Pour la présentation du message technique, Monsieur le Syndic passe la parole à Monsieur Boris Sprenger, Conseiller communal en charge des eaux et de la piscine.

MESSAGE TECHNIQUE

Préambule

La piscine de Broc a été construite entre 1962 et 1963. Elle fait partie des installations sportives de la Plaine des Marches qui comprend notamment le complexe sportif réalisé entre 2018 et 2021. Durant toutes ces années, les installations techniques ont subi des entretiens mineurs, ceux-ci ne respectant plus aujourd'hui les normes en vigueur. De plus, l'attractivité globale du site est faible.

Les mandats ont été adjugés par la commune de Broc aux bureaux d'ingénieurs Jenzer+Partner AG et deillon delley architectes SA.

Les objectifs de cet assainissement sont :

- mettre aux normes les installations;
- dynamiser l'image de la piscine;
- réaliser un nouveau bâtiment avec caisse, kiosque, vestiaires, installations sanitaires, etc.;
- assainir ou transformer les locaux techniques, le bassin et les plages avec une augmentation de l'attractivité;
- aménager le terrain (y compris les clôtures autour du bassin);

- assainir le système de traitement de l'eau selon les normes SIA;
- élaborer un projet d'aménagement extérieur (y compris terrain de jeu, etc.);
- renforcer la liaison de la piscine avec le complexe sportif.

La piscine ouvrira comme de coutume cette saison, du 27 mai au 27 août. Suivront les travaux, pour une mise en service en été 2024 déjà.

Pour la suite, Monsieur Boris Sprenger passe la parole à Monsieur Markus Gutknecht du bureau d'ingénieurs Jenzer+Partner AG.

Bassins

Le bassin de nage, long de 33 mètres, perdra sa septième ligne de nage pour permettre l'agrandissement du bassin non-nageur. Celui-ci empiètera quelque peu sur le terrain et gagnera ainsi près de 100 m² de superficie d'eau. La proportion de l'espace proposé aux non-nageurs passera de 30 % à 40 %, le solde étant dédié aux nageurs. L'offre s'approchera ainsi davantage de la demande. Pour les personnes à mobilité réduite, un système d'accès à l'eau sera installé.

Température

Une installation photovoltaïque servira à tempérer l'eau et laissera espérer une température de 24°. Elle sera préservée par une couverture thermique lorsque la piscine n'est pas exploitée.

Attractions

Au sud du bassin de nage, un toboggan culminera à 6 mètres du sol et emmènera les nageurs sur un parcours long de 40 mètres environ. Un plongoir d'un mètre et une plateforme de trois mètres figurent également au projet. La fosse sera située au sud du bassin de nage, comme par le passé. La pataugeoire actuelle sera remplacée par un bassin ombragé, avec petit toboggan, cloches d'eau et gargouilles.

L'espace de gazon et de détente restera sensiblement identique en superficie et comptera 6 à 8 arbres supplémentaires, en compensation du bouleau à abattre, étant en conflit avec le futur bâtiment. Une place de jeu agrémentera le tout.

Pour la suite, Monsieur Boris Sprenger passe la parole à Monsieur Alexandre Delley du bureau d'ingénieur deillon delley architectes SA.

Futur accueil

Le bâtiment actuel sera détruit. Il ne répond pas qualitativement aux exigences et son dimensionnement est trop exigü pour accueillir les installations techniques. Le traitement de l'eau sera mis aux normes. Un bâtiment en béton revêtu de bois et long d'une quarantaine



de mètres sera construit. Ce dernier abritera la caisse, la buvette avec kiosque et la cuisine snack). On y trouvera également les vestiaires, les casiers, l'espace réservé au personnel et les locaux techniques. De la buvette et de la terrasse (une nonantaine de places en tout), le public pourra observer le toboggan, la place de jeu et la pataugeoire.

Pour la présentation du message financier, Monsieur le Syndic passe la parole à Monsieur Jean-Marc Horner, Vice-Syndic, en charge des finances.

MESSAGE FINANCIER

Préambule

L'art. 25 de la Loi sur les finances communales et l'art. 20 de l'Ordonnance y relative précisent que le message financier accompagne la demande de crédit d'engagement soumis à l'approbation de l'Assemblée communale. Il doit contenir, outre le montant de l'investissement, son mode de financement et les modalités d'exploitation annuelle. Le Conseil communal s'est également inquiété des conséquences de cette dépense sur l'ensemble des finances communales. Il a ainsi adapté la planification financière annuelle en y intégrant ce projet.

Planification financière

Instrument de conduite des dépenses et recettes communales établie pour 5 ans, elle est présentée à l'Assemblée communale au moins une fois par an. Y sont intégrés tous les éléments connus ou prévisibles pouvant influencer l'état des liquidités communales.

Les données des années précédentes servent de base de calcul, auxquelles sont rajoutées les nouvelles futures dépenses ou recettes. Le résultat est réparti en trois secteurs :

- le premier : détermine la marge de liquidités à disposition de la Commune après avoir couvert toutes les dépenses communales du ménage courant, soit la marge nette d'autofinancement ;
- le deuxième : inventorie tous les investissements et désinvestissements à réaliser au cours de la période concernée ;
- le troisième : permet de déterminer si les liquidités à disposition sont suffisantes ou s'il faut trouver d'autres moyens de financement de projets futurs.

Secteur 1 : fonctionnement

Basée sur les trois derniers exercices comptables clôturés, la planification liée aux recettes et dépenses de fonctionnement laisse apparaître une marge d'autofinancement positive jusqu'en 2025.

Les dépenses comprennent notamment :

- celles liées au complexe sportif de la Plaine des Marches ;

- les éléments financiers liés à l'assainissement de la piscine ;
- l'évolution des charges liées en fonction de la population.

Les recettes tiennent compte :

- d'une légère amélioration des recettes de la piscine, en lien avec la meilleure attractivité de celle-ci ;
- de l'augmentation des recettes fiscales en parallèle avec le mouvement de la population.

Secteur 2 : investissements

Les investissements prévus à ce jour sont :

- pour les bâtiments : la mise en séparatif des bâtiments administratif et scolaire, leur assainissement et les mesures énergétiques y relatives, l'assainissement de la zone des buttes du stand de tir, l'assainissement de la piscine, la construction d'une nouvelle école ;
- dans le domaine des eaux, les mesures liées au plan général d'évacuation des eaux ;
- la réalisation de divers projets routiers, comme les mesures Valtraloc 1, 2, 3, la réfection des routes de Fin-Derrey et des Marches, du Pessot, des Gîtes, des routes alpestres Poutes-Paluds et Vonderweire, la mise en place de mobilité douce pour le Pont du Martinet ;
- l'assainissement de la place de la Fontaine Cailler ;
- divers travaux liés à l'assainissement au bruit et au concept de mobilité ;
- le réaménagement du cimetière.

Ainsi, l'assainissement de la piscine et la construction d'une nouvelle école, constituant les deux plus gros investissements prévus dans les prochaines années, ont été étudiés pour assurer une planification adéquate des chantiers tant au niveau technique que financier. Les autres investissements sont intégrés en fonction de leur nécessité et de la répartition des coûts à équilibrer.

Au niveau des désinvestissements, soit des ventes de biens, plusieurs options sont actuellement à l'étude. Les apports financiers qui en découleraient sont à mettre en balance avec la possibilité de valoriser ces biens dans le cadre des activités communales.

Secteur 3 : financement

Le surplus de liquidités dégagé par les produits de fonctionnement permettra de financer une partie de ces investissements. Les activités de désinvestissement actuellement à l'étude pourront également servir de solution de financement. Pour le solde, les emprunts nécessaires seront contractés sur différentes périodes, les plus importants étant en lien avec la piscine et la nouvelle école.



Message financier

Le devis a été établi avec une précision de +/- 10 % et comprend deux parties distinctes : d'une part l'assainissement des bassins et d'autre part celui des bâtiments.

CFC	LIBELLE	BASSIN	BÂTIMENT	DIVERS	TOTAL
0	Terrain	16'155.00	4'000.00		20'155.00
1	Travaux préparatoires	252'170.00	92'000.00		344'170.00
2	Bâtiment	2'370'477.00	1'814'300.00	11'847.00	4'196'624.00
3	Equipements d'exploitation	1'023'150.00	134'000.00		1'157'150.00
4	Aménagements extérieurs	462'033.00	98'000.00		560'033.00
5	Frais secondaires et comptes d'attente	259'557.00	177'500.00		437'057.00
9	Ameublement et décoration	21'540.00	94'000.00	13'606.00	129'146.00
	TOTAUX	4'405'082.00	2'413'800.00	25'453.00	6'844'335.00
	Crédit d'étude déjà voté				- 290'000.00
	Divers et imprévus 2%				145'665.00
	TOTAL FINAL				6'700'000.00

Les travaux répertoriés sous « divers » concernent notamment la sécurité, commune aux deux assainissements. Dans le total de CHF 6'844'335.- est compris le crédit d'étude, déjà voté en 2013 et 2021. Il s'élève à CHF 290'000.-. Enfin, une réserve pour divers et imprévus d'environ 2 % est ajoutée au projet total, arrondissant le montant soumis au vote à hauteur de CHF 6'700'000.-.

Charges financières

Les charges financières qui en découlent sont composées :

- de l'amortissement de l'investissement : le Service des Communes fixe le taux des piscines extérieures et des patinoires à 4 %, correspondant à une durée de vie de 25 ans ;
- des intérêts liés à l'emprunt : un taux de 2 % est réaliste en fonction de la situation économique actuelle.

En résumé, les charges financières annuelles s'élèveront à CHF 402'000.-, dont environ 50 % pris en charge par l'Association intercommunale des Sports en Gruyère AISG.

CHARGE FINANCIÈRE ANNUELLE (financement par emprunt)

Amortissement bâtiment (piscine, patinoire) 4 % (soit pendant 25 ans)	CHF 268'000.00
Charges d'intérêts 2 %	CHF 134'000.00
Charge annuelle totale (dont environ 50 % participation AISG)	CHF 402'000.00
Charge annuelle totale pour la Commune de Broc (environ 50 %)	CHF 201'000.00

Charges et recettes de fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont constituées principalement, outre les charges financières, des salaires du personnel et des frais d'alimentation en eau et électricité. Une attention particulière a été portée au projet pour que la nouvelle installation puisse fonctionner avec une occupation du personnel identique à la situation actuelle. Les frais en eau et électricité ne devraient pas être plus importants en terme de quantités, une synergie avec le complexe sportif et l'électricité solaire étant prévue.

Les charges de fonctionnement sont également prises en charge à raison de 50 % environ par l'AISG.

Conclusion

Le Conseil communal a étudié de manière approfondie les différents éléments financiers liés à ce projet et leurs effets sur la santé financière globale de la Commune. Il peut affirmer selon les éléments connus à ce jour qu'il est réalisable sans augmentation d'impôts.

Monsieur le Syndic passe la parole à Monsieur Francisco Feijoo, Président de la commission financière, pour la lecture du rapport de ladite commission.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

Monsieur Francisco Feijoo, Président de la commission financière, fait part du préavis positif de la commission.

Monsieur le Syndic donne la parole aux citoyens.



Monsieur Jean-Pierre Leu se demande quelle sera la nature du revêtement du grand bassin. Monsieur Markus Gutknecht répond qu'il sera en partie en acier inox et le bassin en béton comme structure afin de protéger le liner (enveloppe de protection) qui est de 1.6 mm d'épaisseur.

Monsieur Jean-Marie Oberson s'interroge sur la question des bassins ; pourquoi ne pas adapter le bassin de 33 mètres afin qu'il puisse recevoir des compétitions. Monsieur Markus Gutknecht répond que le ramener à 25 mètres ne fait pas de sens et le prolonger à 50 mètres réduirait l'espace de pelouse.

Madame Karine Favre se pose la question du bien-fondé d'un terrain de beach volley ouvert en parallèle aux horaires d'ouverture de la piscine, le rendant accessible uniquement sur une très courte période. Par contre, elle relève qu'il est intéressant de le fermer par des clôtures pour éviter les déprédations causées par les animaux. Monsieur Boris Sprenger rappelle que le terrain ne pourra être construit dans l'enceinte de la piscine en l'état et qu'à ce jour, il n'y a pas d'autre solution envisagée.

Monsieur Didier Girschweiler se demande pourquoi ne pas chauffer davantage l'eau des bassins. Monsieur Markus Gutknecht répond qu'une analyse a été faite. Cependant, la possibilité d'utiliser le chauffage à distance représente un coût d'exploitation disproportionné. Monsieur Boris Sprenger ajoute que des panneaux solaires et bâches amovibles seront mises en place, permettant de garder l'eau tempérée et ainsi gagner quelques degrés. Monsieur Jean-Marc Horner, Vice-Syndic, relève que dans le contexte énergétique, la commune se doit d'être exemplaire. Une pompe à chaleur air-eau permettra de fournir l'eau chaude sanitaire.

Monsieur Sylvain Ropraz s'étonne de la buvette (style snack) qui rendra la piscine dépendante du complexe sportif voisin. Monsieur le Syndic rappelle l'important investissement de CHF 280'000.- pour la réalisation d'une cuisine professionnelle du complexe. De ce fait, il n'est pas prévu d'en faire autant pour la piscine. Le restaurant du complexe fournira les menus de la piscine.

Monsieur Bernard Allemann se pose la question du subventionnement par l'ARG. Monsieur le Syndic répond que les infrastructures sportives sont prises en considération dans le cadre de l'AISG et non de l'ARG. Les communes participent, à travers cette dernière aux frais de fonctionnement ainsi qu'aux frais financiers.

La parole n'étant plus demandée, soumis au vote, l'investissement de CHF 6'700'000.- pour le crédit de l'assainissement de la piscine communale est accepté par l'Assemblée à main levée et à l'unanimité. L'Assemblée applaudit.

3. DIVERS

Monsieur le Syndic communique les informations sui-

vantes :

PISCINE COMMUNALE – SAISON 2023

En vue de l'ouverture de la piscine communale pour la saison estivale à venir du 27 mai au 27 août 2023, Monsieur Boris Sprenger, Conseiller communal, relève les postes vacants, comme habituellement : gardienne, auxiliaire et caissier-ère. Les candidatures doivent être adressées au secrétariat communal par poste ou par courriel à l'adresse camille.fournel@broc.ch. Les cahiers des charges peuvent être obtenus auprès du secrétariat communal ou consultés sur le site internet de la Commune www.broc.ch. Les dossiers seront traités selon l'ordre d'arrivée et les engagements validés au fur et à mesure.

RESTAURANT « LA BUVETTE » DU COMPLEXE SPORTIF DE LA PLAINE DES MARCHES

Le Conseil communal a été contraint de rompre le contrat avec la société Jobs Premium Sàrl, société exploitante du restaurant « La Buvette » (fermée depuis le 1^{er} février 2023) et de la buvette de la piscine. Le Conseil communal ne pouvait poursuivre la collaboration avec ladite société, plusieurs points du contrat n'ayant pas été respectés au fil des mois. Il n'est certainement pas opportun de développer les causes ayant conduit à cette décision, prise d'un commun accord et à l'amiable. Le Conseil communal espère la réouverture du restaurant au 1^{er} mai prochain, une candidature sérieuse étant en phase de signature de contrat. Il reste persuadé que le restaurant du CSPM possède un potentiel intéressant, en regard des activités sur le site, de l'emplacement idéalement situé avec un grand parking, au cœur d'un réseau de mobilité douce, avec bientôt une nouvelle piscine encore plus attractive.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Syndic adresse ses remerciements aux membres du Conseil communal pour leur engagement, leur disponibilité et leur amitié ainsi qu'aux intervenants de la soirée.

Enfin, il remercie toutes les personnes qui ont participé à cette Assemblée en tant que pouvoir législatif et de la confiance placée dans les Autorités pour la gestion des affaires communales.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil communal a le plaisir d'offrir le verre de l'amitié au café de l'Hôtel de Ville.

Monsieur le Syndic donne rendez-vous pour l'Assemblée communale des comptes le lundi 22 mai prochain et souhaite à l'assistance un bon retour dans leur foyer, ainsi qu'une belle fin de la saison hivernale et un agréable printemps à venir.

La séance est levée à 21h00.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE BROC

Le Syndic :

Claude Cretton



La Secrétaire adjointe :

Camille Fournel



PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR LES SENIOR+ 2^e SEMESTRE 2023

Programme d'activités pour les Senior+ (rentiers AVS) de la Commune de Broc
2^{ème} semestre 2023



Dates	Horaires	Activités	Lieux	Inscriptions	Coûts	Inscription ou renseignements	nombre de places
Mercredi 19 juillet	9h00-11h00	Matinée pétanque et apéritif à la piscine communale	CSPM	sur inscription	gratuit	026 921 80 10	32
Jeu 24 août	11h30-15h00	Repas à l'Abri des Marches	Abri des Marches	à l'Abri des Marches	CHF 15.- (+ CHF 15.- pris en charge par la Commune)	026 912 34 90	limité
Jeu 7 septembre	14h30-17h00	Après-midi cartes	Foyer de la Rose des Vents	sans inscription	gratuit (consommation à charge de chacun)	026 921 60 09	illimité
Mardi 12 septembre	10h00-17h00	Vente d'habits et défilé	Foyer de la Rose des Vents	sans inscription	gratuit	026 921 60 09	illimité
Mercredi 13 septembre	14h00-17h00	Loto organisé par l'animation paroissiale	Centre paroissial	sans inscription	CHF 3.-/carton	026 921 17 07	illimité
Mardi 26 septembre	14h30-17h00	Loto au Foyer	Foyer de la Rose des Vents	sans inscription	CHF 3.-/carton	026 921 60 09	illimité
Mercredi 27 septembre	14h00-17h00	Thé dansant	Foyer de la Rose des Vents	sans inscription	gratuit (consommation à charge de chacun)	026 921 80 10	illimité
Mercredi 4 octobre	14h30-17h00	Après-midi cartes	Foyer de la Rose des Vents	sans inscription	gratuit (consommation à charge de chacun)	026 921 60 09	illimité
Mercredi 11 octobre	9h00-17h00	Sortie organisée par l'animation paroissiale	A définir	sur inscription	à définir	026 921 17 07	limité
Mardi 24 octobre	14h30-17h00	Loto au Foyer	Foyer de la Rose des Vents	sans inscription	CHF 3.-/carton	026 921 60 09	illimité
Jeu 26 octobre	9h00-11h30	Café Seniors	Rest. Etoile d'Or (CSPM)	sur inscription	gratuit	026 921 80 10	30
Jeu 2 novembre	14h30-17h00	Après-midi cartes	Foyer de la Rose des Vents	sans inscription	gratuit (consommation à charge de chacun)	026 921 60 09	illimité
Mercredi 8 novembre	14h00-17h00	Loto organisé par l'animation paroissiale	Centre paroissial	sans inscription	CHF 3.-/carton	026 921 17 07	illimité
Mercredi 15 novembre	11h30-15h00	Repas à l'Etoile d'Or (CSPM)	L'Etoile d'Or	à l'Etoile d'Or	CHF 15.- (+ CHF 15.- pris en charge par la Commune)	026 558 36 06	limité
Mardi 28 novembre	14h30-17h00	Loto au Foyer	Foyer de la Rose des Vents	sans inscription	CHF 3.-/carton	026 921 60 09	illimité
Jeu 7 décembre	14h00-16h00	Visite de la Maison Cailler	Maison Cailler	sur inscription	CHF 8.50/pers.	026 921 80 10	limité
Mercredi 13 décembre	14h00-17h00	Loto organisé par l'animation paroissiale	Centre paroissial	sans inscription	CHF 3.-/carton	026 921 17 07	illimité
Mardi 19 décembre	14h30-17h00	Loto au Foyer	Foyer de la Rose des Vents	sans inscription	CHF 3.-/carton	026 921 60 09	illimité

combustech

- entretien permanent dès 220.-/année
- conseiller en pompes à chaleur

Christian Gapany
079 635 00 04
1663 Epagny

brûleur à mazout
entretien & abonnement

monferini
BULLE

Bâtiments - génie civil
Transformations

Tél. 026 912 82 68
Isolation périphérique

www.monferini.ch info@monferini.ch

Du respect PAS de déchets !

MERCI

POUR UNE NATURE PROPRE !

Claude Giroud
jardin paysage

Claude Giroud Paysagiste Sàrl

026 912 05 87
079 635 06 13
www.jardin-giroud.ch

ADG s.à.r.l.

Constructions métalliques
Didier Girschweiler

Rte des Grands Bois 11 • 1663 EPAGNY
026 921 15 35
www.adgmetal.ch

GESA
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

ENSEMBLE, AGISSONS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Nous recrutons !

Mecatal
SWISS MADE

Jean-Paul Schorderet
Campaniste

N 079 230 33 23
jps@mecatal.ch
www.mecatal.ch

T/F 026 921 34 17
Rue Montsalvens 30
1636 Broc

Sonnerie de cloches cadran Système horloger

DENNER EXPRESS

Marché-Centre Sàrl
Rue Montsalvens 39
1636 Broc

Station-service Tamoil
Tél. +41 26 921 15 20
Fax +41 26 921 94 20

marche-centre@bluewin.ch

CR

CHRISTIAN ROULIN
PEINTURE SA

Rte des Ages 16
1636 - Broc

Rénovation intérieure et extérieure
Crépis tous genres • Tapisseries
Isolation périphérique • Entretien chalet

079 353 74 48
christian.roulin@gmail.com

JPF

Complexe Sportif
Plaine des Marches
Broc

jpf.ch

moléson voyages

info@molesonvoyages.ch

Grand-Rue 30 • 1630 BULLE
Tél. 026 912 22 44 Fax 026 912 44 25



PARCOURS D'UNE BROCOISE EN SUÈDE

La Suède : 449'965 km² (env. 11 fois la Suisse)

10,5 millions d'habitants, cap. Stockholm

Densité : 23 hab. au km² (en Suisse : 212)

Monnaie : couronne suédoise

Membre de l'Union européenne depuis 1995

Il est plus courant de rencontrer une Suédoise restée en Suisse après avoir été fille au pair ici que le contraire, une Suisseuse vivant au Nord !

D'abord la formation

Fille de Jean et Miette Enderli, employés à la fabrique Nestlé, j'ai suivi mes écoles d'abord à Broc, puis ai poursuivi l'école secondaire à l'institut Sainte-Croix à Bulle puis l'école normale où j'ai obtenu le brevet d'enseignement en 1976. A ma sortie de formation, il était très difficile de trouver une place de travail, les postes manquaient. Je suis partie aux Etats-Unis enseigner le français en Louisiane ; j'en ai profité pour parfaire mon anglais, puis j'ai exercé une année à l'école de Broc avant de m'engager au service de la Croix-Rouge et de parcourir divers pays africains.

Une rencontre qui va tout changer

C'est en Ethiopie que j'ai connu Jan, mon mari, en 1986, alors que nous travaillions tous les deux pour la Croix-Rouge. Désirant revenir en Europe, nous avons pensé qu'il serait trop difficile pour lui de trouver du travail en Suisse, car il ne parlait ni le français, ni l'allemand. Comme j'avais un peu l'habitude des voyages, nous avons décidé de nous installer à Vänersborg, dans sa ville natale qui compte environ 37'000 habitants au-

jourd'hui. C'est là, dans le sud de la Suède, à environ une heure de Göteborg, que je vis depuis notre mariage en 1987. Nous avons eu 3 garçons, Johan, Sébastien et Olivier et, depuis peu, 2 petits-enfants. Pendant 10 ans, j'ai pu rester à la maison pour élever mes enfants, ce qui est un exploit en Suède avec un seul salaire.

Petit à petit, j'ai pu reprendre l'enseignement comme professeur de français à l'école secondaire jusqu'en 2019 où j'ai pris une retraite anticipée.

Quand les enfants étaient petits, nous restions un mois à Broc, chez mes parents, mais maintenant qu'ils sont décédés, je reviens souvent seule chaque année pour revoir ma sœur établie dans le canton de Vaud et ma nombreuse parenté encore dans la région.

S'adapter à la mentalité suédoise

Vivre dans le nord de l'Europe a été une vraie aventure pour moi. Il m'a fallu apprendre une nouvelle langue, pas facile pour une francophone à cause de nouveaux sons dont certains sont encore presque impossibles pour moi, découvrir des paysages fantastiques, des forêts à perte de vue, manger souvent du poisson – notre ville se situe à côté d'un grand lac, vivre de nouvelles traditions, apprendre à faire la queue sagement dans les commerces, ne pas s'énervier en public, s'habituer à une société suédoise basée sur le socialisme, payer 33 % du revenu en impôts. Les peuples du Nord sont à l'image de leur climat, froids et distants. Il a été difficile pour moi de lier des amitiés nouvelles.

Bien sûr qu'il y a des manques lorsqu'on quitte son pays, sa Gruyère natale, sa culture, mais les valeurs acquises dans l'enfance sont en nous et sans nous en rendre compte nous enrichissons aussi ceux qui nous accueillent dans notre nouvelle vie en famille et au travail.

La social-démocratie

La Suède est une monarchie constitutionnelle. Le roi se nomme Charles XVI Gustave et la reine Silvia de Suède. Le souverain n'a que des fonctions honorifiques. La société est marquée par la social-démocratie dont la base repose sur le principe : A chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ! C'est le plus important parti depuis 1900. Il est au pouvoir de 1936 à 76, interrompu par petites périodes, mais depuis 2022, la droite a repris les affaires gouvernementales. L'Etat socialiste possède et finance tout ; ainsi, dès les an-



Promenade avec mon mari. (Photo : Jacqueline G.)



Célébration dansante de la mi-été. (Photo : prise sur Internet)

nées 50-60 déjà, les gens ont pu emprunter à des taux bas pour construire et acheter des voitures. Beaucoup vivent au-dessus de leurs moyens. En compensation des impôts élevés, l'Etat offre une quantité de prestations sociales enviées. La médecine est quasi gratuite ; pas d'assurance maladie à payer. Une visite médicale coûte un forfait d'environ 10 francs. Le congé maternité dure 12 mois et l'on discute actuellement pour le partager entre le papa et la maman. Les crèches et garderies sont à régler selon ses moyens. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans pour les 2 sexes, mais on discute de le porter à 67. De nombreuses aides sont à disposition : pour le loyer, les chômeurs de longue durée, même pour les alcooliques chroniques ! Cette généreuse politique a attiré de nombreux immigrés. Voilà pourquoi la droite a repris le pouvoir en 2022 et essaie de diminuer les subsides.

Particularités suédoises

Les Scandinaves aiment la nature et tout ce qui s'y rapporte : la pêche, la chasse, les longues randonnées, le patinage sur les grands lacs, la voile. Ils respectent beaucoup les enfants. Une loi existe depuis les années 70 déjà qui les protège physiquement. La fessée ou la gifle y est interdite. Une riche littérature enfantine s'est développée, par exemple avec l'auteure Astrid Lindgren qui a créé le personnage de Fifi Brindacier. De nombreux parcs d'attractions réjouissent petits et grands

comme un des plus grands d'Europe, le Liseberg à Göteborg. Beaucoup de fêtes sont organisées pour les familles autour de Noël, en particulier la Sainte-Lucie, le 13 décembre.

La fête nationale a lieu le 6 juin, mais elle est peu célébrée. Par contre, la mi-été du 24 juin est très festive ; elle marque le solstice d'été, c'est-à-dire le jour le plus long de l'année. On comprend cette envie de danser et chanter lorsque l'on sait qu'en hiver, au nord du pays, l'on ne voit plus le soleil pendant plusieurs mois !

*Avec la précieuse collaboration de Jacqueline,
Jean-Marc Théraulaz*



Série de maisons pour la classe moyenne, vue depuis ma fenêtre. (Photo : Jacqueline G.)



Chat Lamala Peinture 🐾 Rue Montsalvens 5 🐾
079 287 07 13 🐾 1636 Broc 🐾
chat-lamala1@bluewin.ch



Lionel Barras bois Sàrl
Parquet - Menuiserie
1636 Broc
079 421 35 90 | www.lionelbarras-bois.ch

O₂ physio

Physiothérapie générale
et cardio-pulmonaire

Place du Parc 4, 1636 Broc

T : 026 552 02 60

info@o2physio.ch www.o2physio.ch



La Marmotte

Tabacs - journaux
Papeterie - Loterie

Pauline Cardoso

BROC • 026 921 17 77



DAMES - MESSIEURS - ENFANTS
sur rendez-vous

Tél. 026 921 19 94
Bd de l'Auge 1
BROC

BOURGO
SELLERIE + STORES

sellerie traditionnelle
courroies de cloches et sonnailles
stores - abris de terrasse
pergolas - volets - moustiquaires
portes de garages
location et vente de cantines

www.bourgo.ch
026 913 04 04

STORIO GROUPE

rêver est facile

Épargner pour votre rêve aussi ;
grâce à nos solutions à haut rendement.

investir.valiant.ch/reve

Banque Valiant SA, Grand-Rue 15
1630 Bulle, Téléphone 026 916 16 20

votre banque
en toute simplicité

valiant



Béatrice Vallélian

Rue Montsalvens 3 - 1636 Broc
tél. 026 921 34 98

HB-CONSTRUCTION

BIO-NATURE

Bruno HOSTETTLER

Rue du Moléson 11
1636 Broc

MENUISERIE
CHARPENTE
SOUS-TOITURE
TRANSFORMATION

Tél. : 079 435 07 05
Atelier : 026 921 16 48
Fax : 026 921 38 48
Mail : rosco63@bluewin.ch

BENNES EXPRESS
ANDREY

TRANSPORTS • RECYCLING
tel. gratuit 0800 18 02 02

Tercier Toitures Sàrl

Ferblanterie - Couverture - Etanchéité
1636 Broc
www.tercier-ferblanterie.ch



079 634 28 40

tercier.ferblanterie@bluewin.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE VILLAGE DE LA PAIX : DU DURABLE ET DU CONCRET !



La plate-forme pédagogique adelante! sur la durabilité et la citoyenneté propose aux jeunes dès 12 ans et aux adultes cinq ateliers ludiques sur la citoyenneté, l'agriculture, l'alimentation, la consommation et la mobilité.

Son objectif est de transmettre des impulsions pour développer de nouvelles manières de penser et d'agir, pour s'engager sur la voie de la durabilité et aussi de faire découvrir des projets existants et des actions locales inspirantes.

Chaque atelier prend environ 45 minutes et peut accueillir des groupes de 4 à 7 participants. Un animateur ou une animatrice accompagne le groupe sur place pour une demi-journée ou une journée entière.

Pour participer, inscrivez-vous www.villagedelapaix.ch/activités/adelante



**adelante! Un voyage interactif
pour une planète durable.**



wortgestalt

Plate-forme pédagogique sur la durabilité et la citoyenneté. S'interroger sur des démarches à adopter pour des solutions solidaires et responsables. Développer de nouvelles manières de penser et d'agir. S'informer de projets existants.

Parcours ludique en 5 ateliers

Citoyenneté réfléchir sur ses valeurs et orienter ses actions **Agriculture** explorer et comprendre ce qui se cache derrière différentes formes d'agriculture **Alimentation** se sensibiliser aux enjeux d'une alimentation responsable **Mobilité** connaître différentes perspectives de mobilité et comparer ses choix **Consommation** découvrir les implications de nos choix de consommation.

Public-cible: dès 12 ans

Lieu: Village de la Paix

www.villagedelapaix.ch

LA LYRE DE BROC, L'HARMONIE PAROISSIALE D'ESTAVANNENS ET LEUR CORPS DE CADETS EN CONCERT

Le 4 février dernier, La Lyre de Broc, L'Harmonie paroissiale d'Estavannens et leur corps de cadets se produisaient à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Broc pour le concert annuel.

La soirée débuta par l'ensemble des « Jeunes Musiciens de Broc-Estavannens, La Tour-de-Trême, Le Pâquier » qui nous a permis d'apprécier le fruit du travail musical hivernal accompli par chaque instrumentiste des différentes sociétés et ceci sous la direction experte de M. Emanuele Salvo. Vous vous demandez peut-être pourquoi nos jeunes musiciennes et musiciens collaborent avec les sociétés de La Tour-de-Trême et du Pâquier. Les effectifs de chacun de ces trois ensembles, tous victimes de l'impossibilité de recruter pendant deux ans de jeunes enfants dans le cadre scolaire à cause de la pandémie, ont énormément souffert de cette situation. Il ne devenait dès lors pas très motivant et intéressant de pratiquer de la musique avec une petite dizaine d'instrumentistes. Les comités de ces trois sociétés se sont réunis pour discuter de cette situation. Ils ont décidé d'unir ces trois groupes afin de créer un ensemble mieux étoffé, permettant ainsi d'interpréter des pièces musicales plus intéressantes avec un plaisir de jouer ensemble retrouvé.

Après la jeunesse des cadets, sous la direction de notre directeur Emanuele Salvo, les membres des sociétés de musique La Lyre et L'Harmonie paroissiale ont interprété en ouverture « Fanfare & Hymn of Brotherhood », pièce musicale donnant le ton et le thème de la soirée : folklore et tradition.

Première étape en Ecosse en interprétant la pièce « The Glenmasan Manuscript », œuvre magnifique et assez exigeante. D'ailleurs, nous l'avons interprétée comme morceau de concours devant le jury de la fête des musiques au Pâquier en mai dernier.

Après l'Ecosse, retour sur nos terres gruériennes en jouant un très joli arrangement de « A Moléson », air populaire souvent chanté dans notre région et ceci face à cette montagne connue bien au-delà de nos frontières.

Départ ensuite aux antipodes pour le pays des kangourous en interprétant « Australiana ». Cette pièce salue la diversité des paysages, le vaste héritage de l'histoire de ce pays et nous plonge dans l'esprit australien.

Après l'entracte, en interprétant « Einherjar », les musiciennes et musiciens nous ont plongés dans la mythologie nordique évoquant la force, le courage et l'héroïsme des soldats vikings.

Après le froid, notre voyage se poursuit dans les Balkans, plus précisément en Grèce, en interprétant deux mouvements de « Greek Folk Song Suite » aux airs très dansants et aux rythmes enflammés.

La pièce suivante, « Klezmer Clarinet », musique fortement corrélée au mariage juif et à ses nombreux rituels, a été interprétée en soliste avec brio par notre clarinettiste Sami Kuci, passant de la musique mélancolique à une cadence plaintive puis se terminant par un final explosif nous transportant au sein du folklore hébraïque.



La Lyre de Broc et l'Harmonie paroissiale d'Estavannens en concert. (Photo : Julie Bapst)



Remise des distinctions : de gauche à droite M. Julien Remy, Mme Sylvie Jaquet Bapst et Mme Sandra Marchello. (Photo: Lucie Deschenaux)

Avec « Dance from the East », musique de danse orientale aux rythmes endiablés, on se remémore les images du film de Gérard Oury « Les Aventures de Rabbi Jacob » avec son acteur principal Louis de Funès.

Nous traversons la Méditerranée pour arriver en Sicile, pays d'origine de notre très apprécié et compétent directeur Emanuele Salvo, pour interpréter la pièce « Tarantella Trapanese » nous plongeant ainsi dans le folklore de la botte italienne.

Pour terminer notre programme officiel, dernière étape en Amérique centrale en interprétant « Mexicana » qui nous plonge dans des airs et des rythmes nous invitant à rêver que nous dansons sur ces plages paradisiaques du Mexique. Il ne manquait qu'une dégustation de tacos, revêtu d'un poncho à l'ombre d'un magnifique sombrero et on y était !

Pour le bis chaleureusement demandé par le public, retour aux sources dans nos montagnes avec notre trompettiste Christophe Caille qui s'installa au cor des Alpes pour interpréter en solo et avec brio, le « Ranz des vaches ».

Pour le second bis, retour au Mexique pour finir au soleil et surtout donner une sensation de chaleur aux

auditrices et auditeurs présents dans la salle, à qui nous adressons nos sincères remerciements pour leur présence et leur soutien.

Pendant la soirée, la présidente de La Lyre, Mme Charlotte Moret, et le délégué du comité du Giron des musiques gruériennes, M. Julien Remy, remirent les distinctions à deux membres émérites de nos deux sociétés.

Pour 25 ans de musique, la médaille de vétéran cantonal fut remise à Mme Sylvie Jaquet Bapst, pour ces nombreuses années passées au pupitre en tant que clarinettiste. En plus de tenir sa partition, Sylvie assume depuis maintenant dix ans la fonction de présidente de l'Harmonie paroissiale d'Estavannens.

La médaille de vétéran fédéral fut remise à Mme Sandra Marchello pour 35 ans en tant que membre active de La Lyre œuvrant de nombreuses années au pupitre en tant que clarinettiste. Faute de temps disponible pour pratiquer l'instrument, Sandra occupe et assume diverses activités au sein des comités de La Lyre et de son corps de Cadets.

Félicitations à ces deux membres dévouées et assidues qui n'ont pas compté leur temps afin de faire vivre nos deux sociétés à travers les ans.

Charlotte s'est aussi fait un plaisir de remercier notre très apprécié et ô combien compétent directeur Emanuele pour son enthousiasme à nous transmettre ses connaissances musicales et de direction en nous entraînant dans la joie à pratiquer ensemble ce magnifique art qu'est la musique ! Un grand merci aussi est adressé à Noël, notre présentateur du soir, qui a parfaitement assumé sa mission. Un grand merci est aussi adressé à nos autorités communales et paroissiales, nos membres d'honneur et honoraires, nos sponsors, ainsi qu'à toutes les entreprises et les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Pour terminer, nous lançons un appel à celles et ceux, jeunes ou moins jeunes, qui ont pratiqué un instrument de musique (bois, cuivre, percussion) et qui souhaiteraient rejoindre nos rangs : adressez-vous à notre présidente Charlotte Moret (e-mail : charlottesmoret1992@gmail.com). Elle se fera un plaisir de vous contacter.

Nous vous attendons les bras ouverts !

Gérard Horner

TRAIL DE LA DENT DE BROC



26 août 2023

Cette année, le Trail de la Dent de Broc prendra ses quartiers au Complexe sportif de la Plaine des Marches. Les participant-e-s auront l'occasion de se défier à nouveau sur les deux parcours (22 km ou 14 km) autour de la Dent de Broc.

07h00	Ouverture du bar (café-croissant)
07h00-09h00	Distribution des dossards / Contrôle du matériel / Inscriptions tardives
09h00	Départ du Parcours 22 km
09h30	Départ du Parcours 14 km
11h30	Ouverture de la restauration
12h00 – 15h30	Distribution des dossards "enfants"
13h15 – 16h00	Courses Enfants *
14h30	Proclamation des résultats Parcours 14 km et 22 km
17h00	Proclamation des résultats Parcours enfants

* Le Trail de la Dent de Broc, c'est aussi pour les petits !

Pour la modique somme de CHF 15.-, ils peuvent participer... et gagner !

13h15	~3 km	Ecoliers et écolières A	2010 – 2011
		Cadets et cadettes B	2008 – 2009
14h00	~750 m	Poussins et poussines	2016 et +
15h30	~1.5 km	Ecoliers et écolières C	2014 – 2015
		Ecoliers et écolières B	2012 – 2013
16h00	~4.5 km	Cadets et cadettes A	2006 – 2007

Chaque participant-e reçoit un prix-souvenir.

Et c'est aussi une histoire d'amitié et de bons moments avec de chouettes souvenirs.

Tu veux tester ? – Inscris-toi comme bénévole...
ou inscris-toi pour courir... ↗

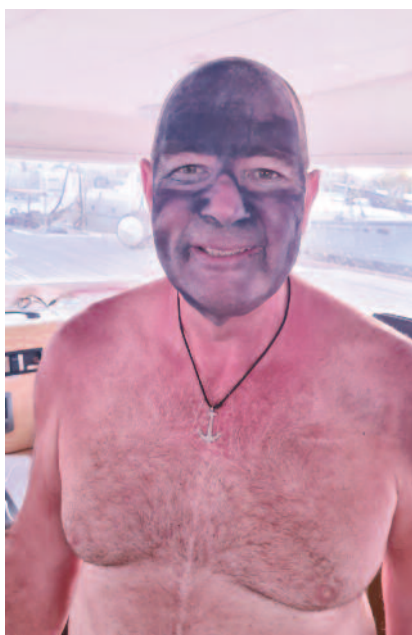
www.trail-dent-broc.ch



» DROIDEVAN

Coucou, amis de *La Vie Brocoise* ! Notre période intermédiaire étant terminée, il est temps de reprendre notre route en direction du nord, mais le nord où il fait chaud : les Bahamas.

Notre bateau ayant un gréement tout neuf, nous remontons en direction de Saint-Martin où nous avons rendez-vous pour notre lifting annuel. Cependant, nous



Une journée de ponçage pour l'antifouling de notre bateau.

aimerions faire une petite halte à Antigua pour revoir un copain bateau. C'est probablement la dernière fois que nous en aurons l'occasion puisque lui reste aux Antilles et nous, nous poursuivons notre projet, le tour de la boule ! La fenêtre météo n'étant pas terrible (10 à 12 nœuds de vent annoncés), j'installe mon gennaker (voile légère pour vent petit par le travers). Mais le vent

étant encore moins prononcé que prévu, nous prenons pas mal de retard et n'arrivons à Antigua qu'à 23 heures. Du coup, nous changeons de programme et décidons de faire route vers Saint-Martin sans escale. Après trente-six heures



Coucher de soleil.

de navigation (les $\frac{3}{4}$ à la voile et le reste avec 1 moteur pour l'appuyer), nous arrivons à destination avec un peu d'avance, ce qui nous permet de nous reposer et de bien préparer le catamaran pour la mise en chantier. Le bateau sorti, on se met directement au travail et la joie du nettoyage, du ponçage et de la peinture est au rendez-vous. J'en profite pour demander au mécano du coin de changer les joints spi qui se situent entre



L'île d'Acklins aux Bahamas, avec Droidevan en arrière-plan, tout seul...

l'arbre de l'hélice et l'eau, car il faut des outils spéciaux et c'est assez difficile à faire. Après 4 jours de travail, Droidevan est de nouveau tout beau et il est temps de le remettre à l'eau. C'est toujours un moment de stress, car le grutage est un moment assez délicat. Nous restons encore 3 semaines sur cette île, la dernière française. Nous en profitons pour passer du temps avec quelques copains. Comme souvent, nous évoquons nos problèmes de bateau et nos belles aventures. Un ou deux bons vieux rhums agricoles plus tard, nous nous rendons compte tardivement que le rhum à 55 degrés doit être bu avec parcimonie et pas dans un grand verre ! Nous en profitons également pour visiter un superbe marché nocturne où la cuisine de rue est reine, avec de nouvelles saveurs et surtout de bons groupes de musique et un magnifique défilé carnavalesque à la fin. Une autre raison pour prolonger notre séjour : nous attendons une antenne Starlink commandée à Elon Musk. C'est une véritable révolution pour le monde du bateau, avec de l'internet à haut débit et illimité, même en pleine mer avec des vagues de deux mètres. C'est une version destinée aux camping-cars, mais un petit malin l'a essayé sur son bateau et a constaté que ça fonctionnait aussi. Du coup, le téléphone arabe a bien fonctionné et tout le monde en a commandé. La livraison devait avoir lieu dans les deux semaines. Comme trois semaines se sont déjà écoulées, nous décidons de ne pas attendre plus longtemps et donnons une nouvelle adresse à un copain pour qu'il



Ambiance à San Juan.

nous fasse parvenir le système à Porto Rico.

Nous levons l'ancre à 10 heures du matin en direction de Culebra, une petite île portoricaine. On nous a dit que là-bas, il était très facile de faire entrer le bateau sur le territoire américain et qu'en plus, on ne facturait pas les clairances. Le bateau glisse à belle allure avec sa nouvelle robe, de 15 à 20 % plus vite. J'ai fait des surfs à 12 nœuds ! Zzzzzzz, ma ligne part sur 20 mètres : un joli barracuda de 90 cm. On décide de le garder bien que cette espèce de poisson puisse transmettre la ciguatera, une maladie due à la consommation de poissons tropicaux et subtropicaux coralliens qui ont accumulé des toxines par leur alimentation. Mais comme il est petit et qu'on ne prend que le milieu du poisson, on ne risque pas grand-chose et c'est un bon poisson à chair blanche qui va bien pour faire un colombo. On arrive un jour plus tard, vers 16 heures, après une belle nav. Le lendemain, on va faire nos clairances au petit aéroport où un charmant monsieur nous aide à remplir tous les papiers. En une petite demi-heure, le tour est joué. Nous passons deux jours à naviguer autour de cette petite île avec notre annexe, mais comme nous n'avons plus de réseau, notre forfait n'étant plus valable dans cette région, nous partons assez vite en direction de San Juan, la capitale de Porto Rico. Une petite nav de quelques heures nous suffit pour pêcher une petite bonite qui va finir en ceviche sur notre assiette... miam miam. San Juan est une ville de 327 000 habitants avec une partie très moderne qui ressemble aux grandes villes américaines et surtout une vieille ville grande comme Bulle, tout en pavés, avec de vieux bars où la salsa est toujours présente, avec des petits groupes qui jouent merveilleusement bien. On découvre aussi des bars avec toutes sortes d'instruments mis à disposition des clients. Un grand bœuf musical s'improvise au fur et à mesure de la journée. Pour ma part, je prends des maracas et on a passé un super moment de délire. Ici, la communauté hispanique est dominante. Elle parle l'espagnol mlangé



Caro sur les marais salants d'Acklins.

avec un peu d'anglais. Les gens sont très gentils et n'hésitent pas à t'aider pour trouver ton chemin.

Une bonne semaine plus tard, nous avons enfin trouvé une nouvelle carte de téléphone pour la région des Bahamas et bénéficions d'une météo convenable. Nous décidons de partir le dimanche. Nous pourrions de nouveau employer notre spi Parasailor qui est fait pour des petits vents au portant (qui viennent par l'arrière). Cela fait depuis la transatlantique que nous ne l'avons pas



Notre voile Parasailor.

utilisé. Il est grand temps de lui faire prendre l'air même si Caro est toujours inquiète quand je lui dis que je vais sortir notre belle voile. Ainsi, vers 10 heures, nous prenons le large pour 4 à 5 jours de nav en direction des Bahamas. Après une demi-heure avec la grand-voile, nous la descendons et mettons les moteurs en route tranquille à 1200 tours par minute, juste pour garder le cap. Nous mettons alors en place notre spi. Il nous faudra pas moins de 40 minutes pour ce faire avec 6 bouts (cordes) à renvoyer au poste de barre sur les winchs (petits treuils à main). Il est temps de hisser la grande chaussette jusqu'au sommet du mât, avant de la sortir afin que notre Parasailor prenne son envol. Sa surface est de 125 m², la grandeur d'un grand appartement. Et là, je vous jure, Caro et moi, nous en avons eu des larmes d'émotion tellement c'était magnifique,

cette grosse voile rouge et blanc trois mètres devant notre bateau. Un vrai spectacle ! Allez voir sur YouTube, cherchez sur Droidevan, il y a une vidéo. Pendant 3 gros jours, elle nous a tirés jusqu'aux îles des Bahamas. Durant la première nuit, nous sommes passés par le nord de la République dominicaine et au petit matin, nous longions Haïti, un passage un peu délicat, car il est plein de pirates. Le pays n'est pas très stable et la misère y règne. J'ai enclenché mon radar pour repérer les éventuels bateaux qui viendraient

sur nous, et j'ai préparé mon fusil harpon et ma machette au cas où. Tout s'est bien passé et 3 heures plus tard, on pouvait boire un café tranquille. Zzzzzzzz ! Un nouveau barracuda... Cette fois, on le relâche, car il paraît qu'il ne faut pas en manger trop souvent afin de ne pas risquer la ciguatera, dont je vous ai déjà parlé. Cette maladie peut s'attaquer au système nerveux et au cœur, alors on ne va pas jouer aux inconscients ! Le 3^e jour, plus de vent. On décide d'abaisser le Parasailor et de mettre les moteurs. Et là, misère ! La voile refuse de descendre. Elle semble se bloquer en haut, à la poulie. Ce qui devait bien finir par arriver est devant moi... je dois monter au mât, avec 1 m de vague. Je prépare consciencieusement mon matériel avec divers outils : pinces, marteau, tournevis et un couteau suisse. Caro est dans tous ses états en réalisant que ma vie dépend d'elle, car la moindre erreur de sa part peut être fatale pour moi. Si je tombe, il y a malheureusement très peu de chance de sortir vivant de cette galère ! On met une drisse de sécurité (un cordage) et je monte avec une corde supplémentaire qui pourrait me servir. Caro me hisse gentiment au sommet et à 20 m de haut, le mât oscille de 4 à 5 m à l'horizontale. Je m'accroche fortement et je fixe encore une sangle au mât pour être bien assuré pendant l'intervention. Après 20 minutes de travail, je constate que le nœud qui était attaché à la voile est bloqué dans la poulie et qu'il est impossible de la débloquent. J'attache une autre corde à la voile. On va la redescendre avec des poulies de renvoi et le winch électrique. Une fois en bas, on essaye de tirer... Après la 3^e tentative, pouf, la voile descend. Voilà un bon travail de collaboration qui se termine par une belle réussite. Trois heures plus tard, nous remettons le Parasailor en faisant attention de ne pas le monter trop haut. Nous refaisons nos calculs de route et constatons que nous pouvons arriver aux Bahamas en 3 jours, mais à 22 heures le soir. Cela ne nous enchante guère, car les îles des Bahamas ont des fonds peu profonds d'environ deux à trois mètres, avec beaucoup de co-

raux que l'on pourrait toucher. Il vaut donc mieux arriver de jour. On décide alors de freiner le bateau afin d'arriver au matin du 4^e jour. Et là... l'eau est d'un bleu azur superbe, comme dans les films. J'arrive à voir mon ancre qui gît 20 m plus loin par 5 m de fond. Incroyable ! Après un peu de repos, nous partons en *snorkeling*. Je

prends mon fusil harpon, au cas où. Caro repère une langouste à 3 m de fond. Je plonge et bing, elle est au bout de ma flèche. Nous n'en croyons pas nos yeux ! Voici un souper qui sent bon, mdr. Nous restons quatre jours sur Inagua, une petite île où résident 800 âmes, et aucun touriste. Puis nous repartons en direction de Crooked Island, une autre petite île. Nous y faisons une belle balade avant de découvrir un bon restaurant où l'on s'assied tous à la même table. Cela favorise les contacts, surtout pour Caro qui en profite pour perfectionner son anglais. Dans ce resto, aucune carte. Juste un plat unique. Mais nous avons mangé comme des papes, et pour pas cher !

Voilà ! Il est temps de mettre mon stylo dans son tiroir et de vous souhaiter un bel été avec plein de soleil .



Vive le carnaval !



Soleil couchant dans la voile.

***Fait sur Droidevan,
Jean-Luc & Caro
et bien sûr Madame Cookie***

Restaurant chinois **JIN LIN**
Rue du Prieuré 3 – 1636 BROCC



Goûtez nos spécialités asiatiques

midi: assiette du jour
menu du jour

soir: spécialités chinoises
à la carte

Veuillez réserver votre table
au ☎ 026 921 15 12



FERMÉ LE MARDI

LA VIE BROCOISE

**Dates de clôture
de rédaction 2023**

7 juillet

parution fin août

15 septembre

parution fin octobre

3 novembre

parution fin décembre.



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

Le service en plus



Jacques Fragnière
Maîtrise fédérale
Place du Parc 4
1636 Broc (FR)
☎ 026 921 39 00

Fermé le
lundi matin
et le samedi
après-midi



Garage du Château d'En Bas Sàrl

Rue de Prieuré 38 • 1636 Broc



Salvatore Fatuzzo

Tél. 026 921 24 14

PEUGEOT

E-mail: garagechateau@bluewin.ch



produits laitiers
produits du terroir
Place du Parc 4
1636 Broc
www.lartizan.ch
026 921 15 51

O Sellier Savary
Olivier Savary
Rue de Vuippens 57
1630 Bulle

info@osellier.ch
026 913 04 70

osellier.ch
O Sellier Savary



Résultat du jeu des 5 erreurs
du numéro précédent :



Participez au concours.

Résolvez le **SUDOKU** et envoyez votre réponse sur une carte postale jusqu'au **7 juillet 2023**, dernier délai, à **Rédaction La Vie Brocoise, CP 96, 1636 BROC** ou par e-mail : **redaction@laviebrocoise.ch**
Si votre nom (avec la réponse exacte) est tiré au sort, vous gagnerez les Fr. 20.– de récompense !

Sudoku brocois, l'essentiel est de participer ! *Bonne chance à tous !*
Un peu d'histoire...

Les belles femmes de Broc

En _ _ _ _ , arrive à Gruyères un nouveau bailli, Guillaume de Techtermann. Juriste, humaniste, notaire, il laisse plus de 50 volumes écrits entièrement de sa main. Dans l'un d'entre eux, on trouve les sobriquets des habitants de son bailliage. Beaucoup sont comparés à des animaux sans noblesse. Mais on découvre avec délectation « les belles femmes de Broc ». Formule laudative pour nos Brocoises, alors que ce sont des termes vraiment péjoratifs qui colent aux habitants des autres villages.

Source : Chroniques Brocoises, éditions La Vie Brocoise.

Question : en quelle année le nouveau bailli arrive-t-il ?

9			5	6	8	4		7
						9	1	
2		5	1		9	6		
	1			7				
		4	9					1
7	6	2	8	5		3		
5		3	2				6	4
		7	6	8		1	3	
1					4	5	9	

Résultat du concours précédent: Jean Rochat avait 82 ans. Le tirage au sort a favorisé Marta Aebischer, rue Montsalvens 18 à Broc. Elle gagne la récompense promise qui lui parviendra prochainement. Toutes nos félicitations !

Règles du sudoku

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9; le même chiffre ne peut figurer qu'une seule fois par colonne, qu'une seule fois par ligne et qu'une seule fois par carré de neuf cases.



L'amanite tue-mouches. Nom scientifique : Amanita muscaria. (Photo : Alain Schlup)

P. P.

**1636 BROCC
Poste CH SA**

ABONNEMENTS : La Vie Brocoise, **CCP 17-10 087-3**

IBAN CH93 0900 0000 1701 0087 3

Tarif annuel : Fr. 30.–

Abonnés hors localité : Fr. 35.–

COURRIEL : redaction@laviebrocoise.ch

FINANCES : M. Christian BRON

COMITÉ DE RÉDACTION : M. David ROCHAT

M. Christian SAVARY

SERVICE PHOTOS : M. Henri FAVRE

M. Michel BLEIN

M. Edouard GRANDJEAN

ADMINISTRATRICE : Mme Annemarie SCHLUP



Annoncer les rectifications d'adresse

CLÔTURE DE RÉDACTION

Pour le prochain numéro de
La Vie Brocoise

— parution fin août 2023 —
nous vous prions de nous
remettre vos manuscrits
et photos jusqu'au
7 juillet 2023
(dernier délai).

Les fichiers sont à envoyer
si possible par courriel à l'adresse
redaction@laviebrocoise.ch.

Chaque photo doit nous être
fournie séparément en haute
qualité, au format JPEG
de préférence.

Veuillez spécifier le nom du
photographe et rédiger
une légende.

Les documents mis à notre
disposition sur clé USB ou
destinés à être scannés doivent
nous parvenir avant la clôture
de rédaction à :

**La Vie Brocoise
Case postale 96
1636 Broc**

**Contact :
Imprimerie Grafisa SA
026 921 16 20**

En cas de doute ou de problème,
prenez contact avec nous
avant l'échéance du délai !

Tous vos documents
et supports de
données vous seront
retournés après parution.

Il y a 75 ans, en 1948 !

LE MOT DU PÈRE DOMINIQUE AMMANN

(Photo : Irénée Brülhart)

